



*Arbre genealogique  
de l'Auvergne  
et de la  
Cantalique*

NUMERO  
**50**

**A MOI  
AUVERGNE!**

45, QUAI CARNOT  
SAINT-CLOUD 92 210

12ÈME ANNÉE  
LE N° 55 F.

4E TRIMESTRE  
1989

*De seis belets l'ôm a totjorn quauques petas  
(De ses aïeux on hérite toujours de quelques chiffons)*  
Proverbe auvergnat  
Selon F. RAYNAL : Au Jardin des adages

## SOMMAIRE

Le mot du Président . . . . .	page 1
Avis importants . . . . .	pages 2 à 4
Notes et Notules . . . . .	page 4
Répertoires alphabétiques de mariages disponibles au 13 mars 1989 . . . . .	pages 5 à 7
Les Annales des Combrailles et Limagnes n° 3, par Jean Noël MAYET . . . . .	pages 8 à 11
Notre Carnet . . . . .	pages 12 - 13
Les RIBIER de Lavour, par Dominique LARCENA . . . . .	pages 15 à 30
Questions du C.G.H.A.V. . . . .	pages 31 à 34
Réponses du C.G.H.A.V. . . . .	pages 34 à 40
LOU PAYS, Organe du C.G.H.R.Q. n° 34 . . . . .	pages 40 à 42
Cercle Généalogique et Héraldique du Gévaudan n° 32 . . . . .	pages 43 - 44
Administration du Cercle . . . . .	3ème de couv.

\*\*\*\*\*

<u>COTISATION 1990</u>	FRANCE - SIMPLE . . . . .	185 FRs.
	- MENAGES . . . . .	200 FRs.
	ETRANGER - EUROPE . . . . .	200 FRs.
	AVION . . . . .	220 FRs.

Les adhésions sont reçues exclusivement au Siège Social CGHAV - 45, Quai Carnot - 92210 Saint Cloud.

Numéros anciens disponibles : Les commandes sont à passer à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres - 91230 MONTGERON. Les expéditions ont lieu au début de chaque mois. Prévoir vos commandes en conséquence.

N° 1-2-3	(Réimpression) les 3 ...	35 Frs + 5 Frs de port =	40 Frs
N° 4-5	(Réimpression) les 2 ...	45 Frs + 5 Frs "	= 50 Frs
N° 6-7	(Réimpression) les 2 ...	25 Frs + 5 Frs "	= 30 Frs
N° 8		10 Frs + 5 Frs "	= 15 Frs
N° 14		15 Frs + 5 Frs "	= 20 Frs
N° 17-18 (chaque numéro) .....	20 Frs + 5 Frs	"	= 25 Frs
N° 20-21-22 (chaque numéro) .....	28 Frs + 5 Frs	"	= 33 Frs
N° 23-24-26-29 (chaque numéro) .....	35 Frs + 5 Frs	"	= 40 Frs
N° 30 à 38 (chaque numéro) .....	38 Frs + 5 Frs	"	= 43 Frs
N° 39 à 45 sauf 43 (chaque numéro) ....	50 Frs + 5 Frs	"	= 55 Frs
N° 46 à 49 (chaque numéro) .....	55 Frs + 5 Frs	"	= 60 Frs

Numéros épuisés : 9-10-11-12-13-15-16-19-25-27-28 et 43.

Expédition : Commande importante (en paquet recommandé)  
6 à 10 numéros . . . . . 30 Frs  
11 et plus . . . . . 40 Frs  
(au lieu de 5 Frs par numéro)



## Le Mot du Président



Ainsi, une nouvelle fois, une année s'achève, et avec celle-ci la décennie des années quatre-vingts. Encore dix ans, c'est à dire un instant à l'échelle de l'histoire humaine, et nous entrerons de plain pied dans le troisième millénaire. De tout coeur je formule des voeux pour que notre Cercle, votre Cercle soit encore bien présent et actif à cette date. Cela ne dépend que de vous et de tous ceux, enfants, voire petits-enfants, que vous aurez su, à votre image, former à l'amour de la connaissance historique et de leur famille. En y associant, bien sûr, l'amour pour l'Auvergne, cette petite patrie enracinée dans nos coeurs, ses traditions et ses habitants, où qu'ils soient aujourd'hui dans le monde.

En attendant j'adresse, comme c'est la coutume, mais en toute sincérité, mes voeux les plus cordiaux à chacun d'entre vous pour que la nouvelle année qui commence leur soit profitable et fructueuse pour leurs recherches. Le Cercle fera tout son possible, vous le savez bien, pour y contribuer puisque l'entraide entre ses membres est sa règle d'or.

Notre XIIe Assemblée Générale va revenir dans le Puy-de-Dôme et se déroulera cette année dans la ville de Thiers. Bien sûr, je vous invite à y participer très nombreux car les Assemblées Générales, sans exception jusqu'à ce jour, se révèlent toujours être des moments très forts de la vie du Cercle. Pour mieux vous mettre "dans l'ambiance" comme on dit, nous allons préparer un numéro "Spécial Puy-de-Dôme" qui sera le deuxième et je compte sur vous pour nous adresser bien vite vos textes afin que ce numéro spécial soit riche et intéressant (voir plus loin la rubrique "Avis importants").

Sur ce, en vous renouvelant tous mes voeux de bonne santé et de prospérité pour vous et vos proches, je vous donne rendez-vous à l'année prochaine pour de fructueuses trouvailles.

Avec mon meilleur souvenir généalogique,

Michel TEILLARD d'EYRY



## AVIS IMPORTANTS

Avec le présent numéro s'achève votre abonnement pour l'année 1989.

Pour recevoir les numéros suivants en 1990, afin de toujours mieux approfondir la connaissance des familles de nos régions, nous vous invitons à nous faire parvenir dès à présent le montant de votre cotisation 1990 déterminé en fonction de votre cas particulier :

FRANCE	Abonnement simple . . . . .	185 Frs
	Ménage (un seul abonnement) . . . . .	200 Frs
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale . . . . .	200 Frs
	Avion (Amérique, Asie, autres). . . . .	220 Frs
	Membres bienfaiteurs : A partir de . . . . .	350 Frs

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du C.G.H.A.V. ou CCP n° 17.492 12 Y Paris.

A adresser exclusivement à notre trésorier M. Alain PABIOT :  
57, route Nationale 91290 St. Germain-les-Arpajons. Tél. (1)60.83.02.15.  
Prière de mentionner impérativement votre numéro d'adhésion.

ATTENTION ! Vous ne pourrez recevoir le n° 51 du premier trimestre 1990 que si votre cotisation nous a été adressée avant le 28 février 1990 dernier délai. Chaque année du fait de leur négligence ou de leur retard, nous sommes contraints de supprimer de notre fichier un certain nombre d'adhérents qui, par la suite, s'en étonnent.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE POUR NOUS ENVOYER VOTRE REGLEMENT.  
CE SERA CHOSE FAITE, VOUS N'AUREZ PLUS A VOUS EN SOUCIER  
ET VOUS CONTRIBUEREZ A FACILITER NOTRE TRESORERIE. UN GRAND MERCI D'AVANCE.

NB IMPERATIF : NOUS RAPPELONS UNE FOIS DE PLUS QUE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE  
NE SERA PRIS EN CONSIDERATION QU'ACCOMPAGNE D'UN MONTANT DE 7 F.  
(CHEQUE OU TIMBRE) AFIN DE TENIR COMPTE DES FRAIS DE ROUTAGE. MERCI D'Y VEILLER.

IMPORTANT - IN

\* La XIIe Assemblée Générale du CGHAV se tiendra les 9 et 10 juin 1990 à Thiers (63) capitale de la Coutellerie française et ville au riche passé historique.

Comme c'est devenu maintenant traditionnel à l'occasion de nos Assemblées Générales "au pays" nous voudrions que notre prochain numéro soit un "Spécial Puy-de-Dôme n° 2" (1) Aussi nous renouvelons à l'adresse des adhérents intéressés un appel pressant pour qu'ils nous envoient de toute urgence les textes destinés à figurer dans ce numéro spécial. Aucune contrainte, sauf que les textes doivent avoir le Puy-de-Dôme, ou les familles qui l'ont habité, comme thème principal et être à dominante généalogique, héraldique ou historique. A vos plumes donc, même ceux ou celles qui ne se sentent pas un grand talent d'écrivain, et un grand merci d'avance.

Tous les textes destinés à ce numéro spécial doivent impérativement nous parvenir avant le 15 mars 1990 dernier délai.

Le programme détaillé de la XIIe Assemblée Générale de Thiers ainsi que les excursions projetées autour de cette ville seront donnés dans le prochain bulletin (n° 51, 1er Trimestre 1990).

\* Encore disponibles : les publications hors-textes du CGHAV.

\* RAPPEL : PARUTION DE LA TABLE DES NOMS CITES

DANS LES NUMEROS 27 à 38 (années 1984-1985-1986) un instrument indispensable pour retrouver avec rapidité et précision une référence ou un nom de famille. 14 000 références classées alphabétiquement avec renvoi au n° du bulletin à la page. 90 pages. Prix : 75 F. + 5 F. de frais d'envoi = 80 F.

A régler par chèque bancaire à l'ordre du C.G.H.A.V. ou CCP n° 17.492 Y Paris à : M. Robert LEOTOING 47, rue d'Yerres.

HATEZ-VOUS DE LA COMMANDER, LE TIRAGE DE CETTE TABLE EST LIMITE

- 2e Répertoire des familles étudiées par les adhérents du CGHAV, du CGHRQ et du CGHG. Près de 3 500 familles étudiées avec l'indication des lieux d'origine, des dates et des noms et adresse des chercheurs Disponible auprès de M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 MONTGERON, au prix franco de 75 F.

ATTENTION ! Plus que quelques exemplaires disponibles. Un 3e Répertoire, encore plus complet que les deux premiers, est en cours de préparation.

- Index des noms cités dans le "Dictionnaire des fiefs de la Basse Auvergne" du Comte de REMACLE. Superbement présenté, cet index permet de suivre l'ensemble des familles possessionnées en Basse Auvergne à travers leurs différents fiefs ou acquisitions. Un ouvrage de documentation incomparable. Le réclamer au Siège social (90 F. franco de port).

- Table des noms cités dans la revue en 1981-1982-1983 (n° 15 à 28). Le stock est en voie d'épuisement rapide. Ceux qui n'ont pu l'acquérir ou en bénéficier dans le cadre d'opérations spéciales peuvent encore se le procurer au prix de 60 F. auprès de M. Robert LEOTOING.

- "Les Auvergnats de Paris, hier et aujourd'hui" très beau volume enrichi de nombreuses illustrations et photographies publié par la Ligue Auvergnate et du Massif Central. Préface de Valéry GISCARD d'ESTAING. 150 F. franco de port (le commander au Siège social) ou 120 F. en le prenant lors des réunions mensuelles (à commander d'avance). Attention, seuls quelques exemplaires restent disponibles.

ADHERENTS DU CGHAV : le Cercle a édité sur ses fonds ces diverses publications. Aidez-le et prouvez-lui votre attachement en les commandant. Merci.

\* En raison de la résiliation par M. Gérard de VILLENEUVE, pour des raisons personnelles, de toutes ses responsabilités au sein des associations généalogiques, hormis la direction d'"Héraldique et Généalogie" qu'il continue d'assurer, le XIXe Congrès International de Généalogie et d'Héraldique qui devait se tenir à Versailles du 3 au 8 septembre 1990, se verra probablement reporté à une date encore inconnue. Le Bureau des Congrès internationaux s'efforce de trouver une solution de remplacement.

\* Dans le cadre de l'année du Bicentenaire. Très nombreuses ont été les publications éditées à cette occasion. L'an dernier (voir AMA ! n° 46, 4e Trim. 1988) nous vous demandions de vous efforcer, dans le cadre du "Spécial Cantal n° 2" en préparation, de nous adresser des articles exposant comment la révolution s'était déroulée dans le Cantal. A signaler, pour tous ceux que le sujet intéresse, deux publications remarquables que nous avons reçues (elles seront déposées à la Bibliothèque du Cercle) :

- "Les Paysans cantaliens et la révolution française" (1789-1794) par Jonathan R. DALBY (traduit de l'anglais par Catherine MARION Directeur des Archives du Cantal). Publication XXXVI de l'Institut d'Etudes du Massif Central 3e Trim. 1789.
- La Révolution dans le Cantal 1789-1989. Publication de la Société des Lettres, Sciences et Arts "La Haute Auvergne" Archives Départementales, rue du 139e R.I. 15012 AURILLAC Cedex. Un gros volume de près de 300 pages contenant des textes inédits et des études tout à fait remarquables, entre autres de René MONBOISSE "Des Muratois conspirant pour sauver la reine" ; Pierre WIRTH "La Haute-Auvergne aux Etats généraux de 1789" ; Marius LHERME (en collaboration pour la partie généalogique avec Georges TEILLARD d'EYRY) "Une famille de Murat pendant la Révolution : les TEILHARD" ; etc.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Cantal ne manqueront pas de se procurer ces deux ouvrages fondamentaux.

## NOTES ET NOTULES

- Nous avons reçu de Madame Brigitte LAROYE (n° 75) que nous remercions très vivement, les travaux ci-après, que nous tenons à la disposition de nos adhérents (à la Bibliothèque du CGHAV) :

- \* Contrats de mariage reçus par Me PRADIER notaire à Fournols (63) de 1760 à 1792 inclus.
- \* Relevé des Contrats de mariage reçus par Me MATHIAS notaire à Bertignat (63) de 1784 à l'An IX.
- \* Contrats de mariage de Bertignat (63).

- Monsieur Christian ARBAUD (n° 28) nous écrit pour nous dire :

"J'en profite pour vous signaler qu'à la mairie de Pont-du-Château il existe un relevé systématique des BMS des deux paroisses (Paulhat et Sainte-Martine) de 1690 à 1759 réalisé par Monsieur THIBERT malheureusement décédé prématurément. L'accueil réservé aux chercheurs à la mairie de cette commune est remarquable et mérite d'être souligné. De plus l'association des Amis du vieux Pont-du-Château possède une revue fort utile pour mieux connaître l'environnement dans lequel nos ancêtres vivaient. (Siège à la mairie)"

Tous nos remerciements pour cette information qui ne manquera pas d'intéresser nos adhérents.

- Daniel DEGEORGES (n° 12) Vice-Président du CGHAV, nous avise avoir reçu une réponse favorable du Maire de Thiers pour la tenue de notre XIIe Assemblée Générale le 9 juin 1990 (mise à disposition d'une salle de la Mairie).

Avec tous nos remerciements, cher Vice-Président.

- Madame Muriel d'ALEXANDRY (n° 1269) peintre sur soie, nous avise qu'elle peint des arbres généalogiques sur tous matériaux à l'aide des documents et photos de famille qu'on peut lui envoyer.

Prendre contact : Saint-Gall - Vabres - 15100 Saint-Flour.

RÉPERTOIRES ALPHABÉTIQUES DE MARIAGES DISPONIBLES AU 13 MARS 1989

Paroisses : Code et nom	Archives	Dates limites	Nombre mar.	pages	Edité le
-----					
Période avant 1670					
<u>14 Paroisses</u>					
63003 Ambert + divers Contrats	(AC)	1639-52, 1665-69	532	13	04.10.1988(*)
63016 Augerolles	(AC)	08.1604-02.1606	33	1	05.04.1988
63016 Augerolles	(AD-AC)	1621-36, 1646-1669	594	14	29.01.1987
63037 Bertignat		Contrats de mariages	589	14	29.12.1988
63065 Ceilloux	(AD-AC)	1600-1606 incomplet	5	1	27.07.1988
63086 La Chapelle Agnon	(AD-AC)	1600-02	13	1	26.07.1988
63162 Cunlhat	(AC)	1634-1667	603	14	25.04.1988
63154 Espirat-Reignat	(AC)	1654-1669	138	4	24.03.1987
63179B Job (La Tour Goyon)	(AD)	1666-69	10	1	19.01.1987
63207 Marat + divers	(AC)	1574, 1600-04, 04.1606-04.1607	57	2	11.01.1989
63314 Saint Amand Roche Savine	(AC-AD)	1599-100, 1604-07	26	1	10.10.1988
63430 Thiers	(AD)	Contrats de mariage	946	16	20.05.1988
63441 Valcivières	(AC)	1602-1669	449	11	30.01.1987
63454 Vertolaye	(AC)	1611-13, 1630-51, 1661-1669	118	3	22.01.1987
63469 Vollore	(AC)	1574-76, 1578-83, 1589, 1601-04, 1620, 1624-25, 1634-59	1.163	26	29.04.1988(*)
Période 1670-1729					
<u>40 Paroisses</u>					
63002 Aix la Fayette	(AD-AC)	1688, 1698, 1700-18, 1723-28	112	3	14.03.1986
63003 Ambert (A à O)	(AC)	1670-1729	1.872	43	25.03.1988
63015 Aubusson d'Auvergne	(AC)	1693-98, 1700-12, 1714-18, 1720, 1722-29	206	5	16.09.1987
63016 Augerolles	(AD-AC)	1670-1700	507	12	07.04.1986
63023 Auzelles	(AD-AC)	1693-1709, 1711-1729	498	12	02.08.1988
63037 Bertignat	(AC)	1673-74, 1677-79, 1685, 1688-1729	439	10	17.03.1987
63038 Besse en Chandesse	(AC)	1710-17, 1719, 1721, 1726, 1729	127	3	17.03.1987
63056 Brousse et Montboissier	(AD-AC)	1693-1727, 1729	403	10	19.10.1987
63065 Ceilloux	(AD-AC)	1678-1706, 1709-14, 1719-29	251	6	04.08.1988
63076 Chambon sur Dolore	(AD)	1694-1716	109	3	22.01.1986
63078 Chamèane	(AD)	1694-1711, 1720-30	140	4	03.10.1988(*)
63079 Champagnat le Jeune	(AD)	1694-1703, 1705, 1707, 1710-18	87	2	12.09.1986
63081A Champetières (St Sébastien)	(AD)	1686, 1693-97, 1700, 1702-08, 1710-16	116	3	24.03.1986
63081B Champetières (ND de Mons)	(AD)	1693-1700, 1704-16	28	1	12.01.1987
63086 La Chapelle Agnon	(AC-AD)	1670-79, 1690-1729	622	14	07.03.1989
63119 Condat lès Montboissier	(AD-AC)	1692-1729	252	6	07.01.1987
63137 Doranges	(AD)	1693-1709, 1711-13, 1715-16	120	3	06.01.1988
63142 Echandelys	(AD-AC)	1693-1729	271	6	11.02.1986
63145 Egliseneuve des Liards	(AD)	1693-1711	53	2	11.03.1986
63151 Escoutoux	(AC)	1694-17.01.1727	389	9	16.12.1986

63154 Espirat-Reignat	(AC)	1670-74, 1685-1729	332	8	13.04.1987
63162 Fournols	(AD-AC)	1695-1708, 1719-29	173	4	
63173 Grandrif	(AC-AD)	1693-23.01.1714	145	4	25.11.1788
63179B Job (La Tour Goyon)	(AD)	1670-1729	68	2	19.01.1987
63256 Novacelles	(AD)	1695-1703, 1706-12	74	2	29.04.1987
63314 Saint Amand Roche Savine	(AC-AD)	1670-1729	535	13	07.02.1989
63323 Saint Bonnet le Bourg	(AC-AD)	1694-1722	136	4	12.10.1988
63328 Sainte Catherine de Fraisse	(AD)	1699, 1701, 1705-06	26	1	10.09.1986
63337 St Eloy la Glacière	(AD)	1693, 1695-1709, 1711-14, 1716-29	113	3	19.01.1987
63340 St Etienne sur Usson	(AC)	1687-1729	304	7	22.06.1987
63341 Saint Ferréol des Cotes	(AC-AD)	1686, 1692-1729	244	6	31.03.1988
63348 St Genès la Tourette	(AD)	1693-1716	147	4	01.06.1988(*)
63353 Saint Germain l'Herm	(AD)	1693-1707	147	4	18.05.1988(*)
63355 Saint Gervais sous Meymont	(AC-AD)	1680, 1682-83, 1691-99, 1701-15, 1718-24	216	5	06.03.1989(*)
63365 Saint Jean des Ollières	(AD)	1693-1729	387	9	02.06.1987
63423 Sugères	(AD)	1692-1729 (incomplet pour les parents)	268	6	10.02.1987
63430 Thiers	(AD)	Contrats de mariage	452	8	20.05.1988
63441 Valcivières	(AC)	1670-1729	634	15	27.04.1987
63448 Vernet la Varenne	(AD)	1693-1715	193	5	18.05.1988(*)
63454 Vertolaye	(AC)	1670-1729	231	6	02.09.1987

Période 1730-1792

14 Paroisses

63002 Aix la Fayette	(AD-AC)	1730-1791	292	7	13.12.1988(*)
63003 Ambert (ABEHINO)	(AC)	1730-1793	515	12	09.12.1987
63037 Bertignat	(AC)	1730-1771	477	11	19.03.1987
63076 Chambon sur Dolore	(AD)	1730-1747	82	2	22.01.1986
63142 Echandelys	(AD-AC)	1730-1747	102	3	11.02.1986
63154 Espirat-Reignat	(AC)	1730-1792	418	10	06.05.1987
63179B Job (La Tour Goyon)	(AD)	1730-1746	25	1	19.01.1987
63162 Fournols	(AD-AC)	1730-1791	766	18	27.07.1988(*)
63337 St Eloy la Glacière	(AD)	1730-1749	92	3	19.01.1987
63441 Saint Ferréol des Côtes	(AD-AC)	1730-1770	325	9	15.03.1989(*)
63348 St Genès la Tourette	(AD)	1736-1792 (incomplet pour les parents)	440	10	10.02.1988(*)
63363 Saint Germain l'Herm	(AD-AC)	1737-65, 1767-75, 1777, 1786-92	441	11	xx.10.1987
63374 Saint Martin des Olmes	(AC)	1777-98	187	5	12.09.1988
63441 Valcivières	(AC)	1730-1792	722	17	27.11.1986

Période avant 1670 :	5.276
Période 1670-1729 :	11.427
Période 1730-1792 :	4.884
Total des mariages relevés :	21.587

REMARQUE :

Une révision d'un Répertoire (corrections ou additions) est signalée par une nouvelle date d'édition et le sigle (\*).



PAYSANNE AUVERGNATE  
 PAYSAN AUVERGNAT  
 D'APRÈS LES FRANÇAIS  
 PEINTS PAR EUX-MÊMES



- En addition des "Répertoires alphabétiques de mariages dépouillés par paroisses" de la liste qui précède (liste arrêtée au 13 mars 1989) nous publions ci-dessous la liste des paroisses dépouillées par nos amis du Cercle Généalogique et Héraldique des Familles Auvergnos-Berrichonnes (CGHFAB) adhérent, comme le CGHAV, de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay (UGABV) :

- \* Dore l'Eglise (63) 1736 - Juillet 1737
- \* Paroisse Saint-Clair de Marsac-en-Livradois (63) 1606-1710
- \* Paroisse d'Arlanc (63) 1570-1571-1602-1603 (Mons St-Pierre)
- \* Paroisse St-Pierre d'Arlanc (63) 1640-1641
- \* Paroisse St-Martin et Notre-Dame à Mayres (63) 1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760
- \* Paroisse St-Sylvestre à Saint-Sauveur-la-Sagne (63) 1787-1788-1789-1790-1791
- \* Paroisse St-Barthelemy de Doranges (63) 1748-1750-1751-1752
- \* Paroisse St-Bonnet de Novacelles (63) 1695 1696-1697-1698-1699-1700-1701
- \* Chaumont-le-Bourg (63) 1698-1699-1700-1701 1702 - 1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712
- \* Paroisse St-Etienne d'Usson (63) (Dépouillement de Madame Catherine COLLANGE adhérente CGHAV n° 1021)

par Jean Noël KAYET

Pas d'affolement ! Ce changement de dénomination ne remet pas en cause la zone d'action du groupe et il ne s'agit pas d'aller travailler jusqu'aux limites méridionales des Linagnes ... Mais le terme de Combrailles et Pays Brayaud était trop restreint : quid des régions d'Aigueperse et Randan ? De plus, il pouvait y avoir confusion avec le Syndicat d'Initiative et d'Expansion touristique "Brayauds et Combrailles". Ceci dit, que le travail reprenne !

Et les travaux ont d'ailleurs continué - et continueront : prochaine réunion le SAMEDI 5 MAI 1990 - . La liste des dépouillements de registres parue dans le numéro 48 peut être complétée comme suit :

Paroisses dont le relevé des mariages est terminé :

- . Chaptuzat (AD+AC) : 1637-1645, 1647-1654 (registres peut-être incomplets), 1658, 1661-1663, 1665-1792
- . Montpensier (AD) : 1693-1696, 1702, 1704, 1736-1791 . La seconde série est inconnue en Mairie ? Avis aux détectives !

Paroisses dont le dépouillement est en cours :

- . Artonne (AD+AC) : N 1667-1703 (1692, et quelques mois de 1674, 1676 manquant)
- . Mons (AC) : N 1690-1693, 1695-1704, 1707-1712, 1722-1791 + BS sur une trentaine d'années (1693 et 1695 partiels)

Je voudrais également citer quelques livres, revues, documents, qui ne peuvent que nous aider dans nos différentes recherches locales :

- . Brayauds et Combrailles, revue d'histoire, folklore, dialecte et archéologie du Syndicat d'Initiatives du même nom et qui regroupe les communes d'Artonne, Beaugerard Vendon, Champs, Combronde, Davayat, Enval, Gimeaux, Jozerand, Marcillat, Montcel, Prompsat, St Bonnet, St Hilaire la Croix, St Myon, St Pardoux, St Quentin sur Sioule, Teilhede, Yssac la Tourette . Très belle revue, pour ne pas dire luxueuse, bourrée d'information, qui en est à son n° 56 . Abonnement 1989 : 85 F (3 numéros) s'adresser à Mlle VERILLON 4 Rue St Genès 63460 COMBRONDE .
- . Sparsae, revue de l'Association Culturelle d'Aigueperse et ses Environs, dont le champ d'action est bien entendu Aigueperse et les communes avoisinantes, consacré essentiellement à l'histoire, l'archéologie, etc ... De présentation un peu semblable à celle d'A moi Auvergne, en est à son n° 18 . Abonnement 1989 : 75 F hors frais d'envoi (3 numéros) s'adresser au siège de l'Association 140 bis Grande Rue 63260 AIGUEPERSE ou à son président M. Olivier PARADIS Conseiller Municipal Mairie d'Aigueperse .
- . Histoire des Communes du Puy de Dôme, sous la direction d'A.G. MARRY, aux Editions Horvath . 4 tomes, un par Arrondissement (Ambert et Thiers étant regroupés) . Malgré les critiques qui peuvent être faite à cette collection, elle reste unique et irremplaçable, le Dictionnaire Historique d'Ambroise Tardieu étant séculaire et bourré d'erreurs !
- . Une autre France - La seigneurie Rurale en Basse Auvergne du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> Siècle, de Pierre Charbonnier, Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central . Axé sur l'histoire - au sens très large - de la seigneurie dans l'Ouest du Puy de Dôme - et donc une bonne partie de l'Arrondissement de Riom ! - . 220 F les 2 tomes . Edité en 1980, mais à lire absolument . Il est dommage que la rigueur de cet ouvrage soit terni par des considérations politiques incongrues dans la Conclusion Générale !
- . La carte postale est un achat obligé quand un généalogiste découvre une nouvelle commune ... A Artonne, il y a bien mieux ! Vous trouverez les dessins (cartes ou posters) des vieilles pierres de la petite ville quinze fois centenaire, signés - eh oui - par le Premier Magistrat de la Cité . A acheter absolument !

=====  
=  
VILLOSANGES 1681-1792

par l'ASCE de l'Équipement et son président Gérard THOME

MARIAGES

Les mariages de la paroisse de VILLOSANGES ont été relevés et classés par index alphabétique pour la période de 1681 à 1792 (sauf 1741 à 1760) par les adhérents de la section généalogie de l'Association Sportive et Culturelle d'entraide de l'Équipement du Puy de Dôme en 1987 et 1988 avec les registres détenus par la Mairie de VILLOSANGES . A noter que sur les registres les plus anciens, les mariages ne sont sans doute pas tous notés .

Le relevé de ces mariages nous apporte quelques chiffres :

- 485 mariages sur 90 ans,

- 11 mariés ne sont pas originaires du puy de Dôme :
  - \* 2 hommes et 5 femmes de la Creuse (4 femmes de DONTREIX),
  - \* 1 homme de l'Allier,
  - \* 2 hommes du diocèse de METZ,
  - \* 1 homme du diocèse de BOURGES,
- 271 mariages ont eu lieu en février soit plus de la moitié,
- 50 en novembre, 44 en janvier, 37 en mars,
- les autres étalés d'avril à octobre inclus.
- aucun en décembre pendant toute cette période (dans toutes paroisses, les mariages sont rares en décembre, car ce mois est un mois saint ; les futurs époux devaient payer un supplément pour pouvoir convoier durant cette période),
- aucun en juin de 1700 à 1771,
- les prénoms des mariés les plus courants sont :
  - \* Masculins :
 

MARIEN	74 fois	FRANCOIS	52 fois	GUILLEAUME	27 fois	GILBERT	18 fois
JEAN	54 fois	MICHEL	46 fois	PIERRE	27 fois	LOUIS	15 fois
ANNET	52 fois	ANTOINE	31 fois	AMABLE	22 fois	JACQUES	14 fois

 viennent ensuite : BONNET (9) - JOSEPH (8) - CHARLES (7) - GERVAIS (6) - MARTIN (4) - PARDOUX (3) - SEBASTIEN (2) - HENRI (2) - MATHIEU (2) ; enfin, cités une fois : CHRISTOPHE - CLAUDE - DANIEL - DENYS - EMMANUEL - GABRIEL - GASPARD - GEORGES - LIGIER - MADELIN - NOEL - PHILIBERT - VICTOR.
  - \* Féminins :
 

MARIE	145 fois	FRANCOISE	31 fois	MICHELLE	16 fois	MAGDELEINE	10 fois
ANNE	75 fois	MARGUERITE	25 fois	GABRIELLE	14 fois		
JEANNE	59 fois	GILBERTE	22 fois	AMABLE	11 fois		

 viennent ensuite : JACQUETTE (6) - PEYRONELLE (5) - JACQUELINE (4) - MATHIEUSE (4) - ROSE (4) - LOUISE (2) ; enfin, citées une fois : ANTONIA - BENOITE - BONNETTE - CHARLOTTE - CLAIRE - CLAUDE - CLAUDINE - DAUPHINE - MARTIALE - MARTINE - MARIOTE - VALERIE.
- plus de 200 patronymes différents ( les nombreuses facons d'orthographier certains ne permettent pas un compte précis),
  - \* les plus courants sont :
 

FOURNIER	58 fois	PRADY	30 fois	MONTPEYROUX	27 fois	PHÉLUT	21 fois
BÉRAUD	51 fois	PETIT	30 fois	MONTÉL	25 fois	GOYON	20 fois
BACONNET	37 fois	BOGOT	28 fois	RASTOY	22 fois	MOLES	20 fois

 \* on trouve ensuite : LAMAZIERE (18) - POMMEROL (18) - JOANNY (16) ... etc ...

## BAPTEMES ET SEPULTURES

Toujours pour cette période, il a été aussi relevé :

- \* 2495 baptêmes
- \* 1439 décès

## LA PAROISSE

La paroisse de VILLOSANGES comptait 35 mas en 1450, de nos jours nous en dénombrons 32. Les 3 disparus semblent être : un lieu-dit "Chez Grelon", le domaine des Saignes et le lieu-dit "La Poterie" (dit aussi "La Tuillairie"). Les 2 premiers sont fréquemment cités au 18è, le troisième est apparu fin 18è associé à la mise en fonction de la "Verrerie Royale du Bois des Roches" dite aussi "Verrerie Royale de la Forêt de Roche".

Cette verrerie a été créée vers 1777, par Dauphin de LEYVAL (Baron du Montel de Gelat et seigneur en partie de Villosanges), pour utiliser les bois de la belle forêt de Roche. Elle n'aura qu'une existence éphémère d'une dizaine d'années.

La forêt de Roche appartenait au 14è à la maison des hospitaliers de Tralaigues, puis à la seigneurie du Montel de Gelat en 1500. Sa description en 1500 insiste sur le fait qu'on y trouve de "gros et grands arbres de chayne, droits, bons et profitables pour en faire menuiseries et charpenteries et autres édifices". Ces bois n'avaient aucune valeur marchande faute de débouchés pour les exploiter d'où la création de la Verrerie.

## LES VILLAGES

Les Ramades : seigneurie d'état défensif inconnu.

Appartient à une famille noble "de la Roche" au début du 14è qui s'éteint à la fin du siècle, Guillaume de Nurol en hérite en partie. Au 15è appartient à la famille noble "de Jonas" puis passe fin du 16è aux "Aymé" seigneurs des Roches de Coffins.

1551 : Aymond de Jonas seigneur des Ramades

1533 : Dame des ramades

1612 : Noble Francois Aymé seigneur des Roches, héritier de la dame des Ramades sa grand tante.

Chauvance : seigneurie avec fortification .

A dater du 14<sup>e</sup> appartient à la famille noble de "la Rochebriant" représentée au 18<sup>e</sup> par Amable-Gaspard de la Rochebriant chevalier seigneur de Chauvance y demeurant, marié en 1727 à Marie Jeanne Cadier d'où au moins 5 enfants (2 nés au château de Chauvance) . Un "aveu" du 17<sup>e</sup> parle de 4 tours au château .

Gerzat : seigneurie sans fortification .

En 1488, Jean GAYTE est seigneur de "Gerzat es Montagne" . C'est une famille de noblesse récente illustrée par des banquiers de l'entourage du Roy . Reste dans cette famille jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> .

Brousse : pas de fortifications (selon l'aveu de 1689) .

Appartient à Pierre de Gours, écuyer en 1456 ; puis cette famille prend le nom de Brousse . Reste en ses mains jusqu'en 1640 .

Les Gours : petite seigneurie de composition inconnue et d'état défensif inconnue .

Jean GAYTE de Clermont est seigneur des Gours en 1344 . A la fin du 16<sup>e</sup> appartient aux "Montboissier-Beaufort-Canillac" . Elle est vendue 25000 livres à la fin du 18<sup>e</sup> .

CONSEILLERS DU ROY ET LIEUTENANTS GENERAUX à la Sénéchaussée d'Auvergne et siège Présidial de Riom (renseignements partiels)

Jean Antoine de ROUX	: 1682-1684
Gabriel Michel de COMBES (écuyer seigneur du puy St Bonnet)	: 06.1687 ; 07.1689 ; 08.1691
Estienne RANUYER (écuyer seigneur de Bladre)	: 07.1685 ; 06.1687 ; 08.1689
Jean MILANGES NAUHAT	: 1721
Victor de SAMPIGNY (chevalier)	: 1761 à 1784

DIVERS (renseignements partiels)

1681-1706 : Jean MAIGNOL prestre et curé de Villosanges, né 01.1625, + 07.07.1706 à 81 ans et 6 mois, archiprêtre d'Herment et curé de Villosanges . Témoins Michel GILBERT, vicaire, Michel MAIGNOL curé de Landoigne .

1696 : Louis de MONTRESSOUX curé et vicaire .

1707 : Michel GILBERT vicaire .

1707-1718 : Guillaume MAIGNOL curé de Villosanges archiprêtre d'Herment .

1709-1712 : Amable GASPARD de Montagnat de la Rochebriand, écuyer et seigneur de Chauvance .

1713-1715 : Jean MERIDIAS vicaire .

1721-1724 : Michel MAIGNOL Bailli des Ramades et de VILLOSANGES (en 1725, il ajoute "sieur des Vialles") .

1761-1770 : DECOURTEIX curé et prêtre .

1761 : SABA vicaire .

1762 : DELZORS vicaire .

1771-1780 : ROUDAIRE vicaire .

à compter de mai 1775 : MOLLERS vicaire .

1781 : LAPYRE vicaire .

à compter de février 1786 : Annet GRENOUILLET curé .

1787-1788 : Pierre PARY vicaire - GRENOUILLET curé .

1794 : DESPAREIN Maire .

CURIERX

1781 : obit aujourd'hui 12.09.1781 sur les 10 heures du matin a été déposé dans le choeur de cette église (barré sur le registre, le curé s'est repris et a écrit "en terre sainte" puisque les enterrements dans l'église étaient théoriquement interdits depuis 1750), inhumé en terre sainte le corps de vénérable personne messire Michel DECOURTEIX, ancien archiprêtre d'Herment et curé de cette paroisse, décédé le jour précédent, agé d'entour 80 ans . Ont assisté aux funérailles messire Jean SERRE, curé de Miremont ; Joseph CERCIRON, curé de Condat ; Jean FOURGEIX, curé de Landogne ; Antoine Battu, curé de Tralaigues et plusieurs autres confrères qui ont signé avec nous de ce enquis .

signé LAPYRE vicaire

1786 : obit messire Michel DECOURTEIX archiprêtre d'Herment et curé de cette paroisse décédé le 27.01.1786 et inhumé en terre sainte le lendemain . Témoins GASNE, curé du Montel ; BATTU, curé de Tralaigues ; DUBAI de St Julien, curé de Miremont et MERIDIAS curé de la Forêt .

SOURCES ayant permis d'établir ce document

\* registres paroissiaux 1681-1740 et 1761-1792

\* La seigneurie rurale en basse Auvergne du 14<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècles (P.CHARBONNIER)

\* Preuves de noblesse d'Auvergne (RIBIER)

\* La vie rurale en Basse Auvergne au 18<sup>e</sup> (A.POITRINEAU)

\* Dictionnaire des lieux habités du Puy de Dôme (BOUILLET)

## LA LIMITE SUD DE L'ELECTION DE GANNAT

par Daniel KIOCHE

En 1630 quatre-vingt paroisses de Basse Auvergne constituent désormais l'Election de GANNAT rattachée à la Généralité de HOULINS. Le bailliage de MONTAIGUT passe à la Généralité de RION. MONTFERRAND est rattaché à CLERMONT (référence : Edit de Troyes).

Les cantons actuels de PIONSAT, ST GERVAIS, et NERAT appartiennent, eux à l'Election d'YVAUX, elle-même rattachée à la Généralité de HOULINS.

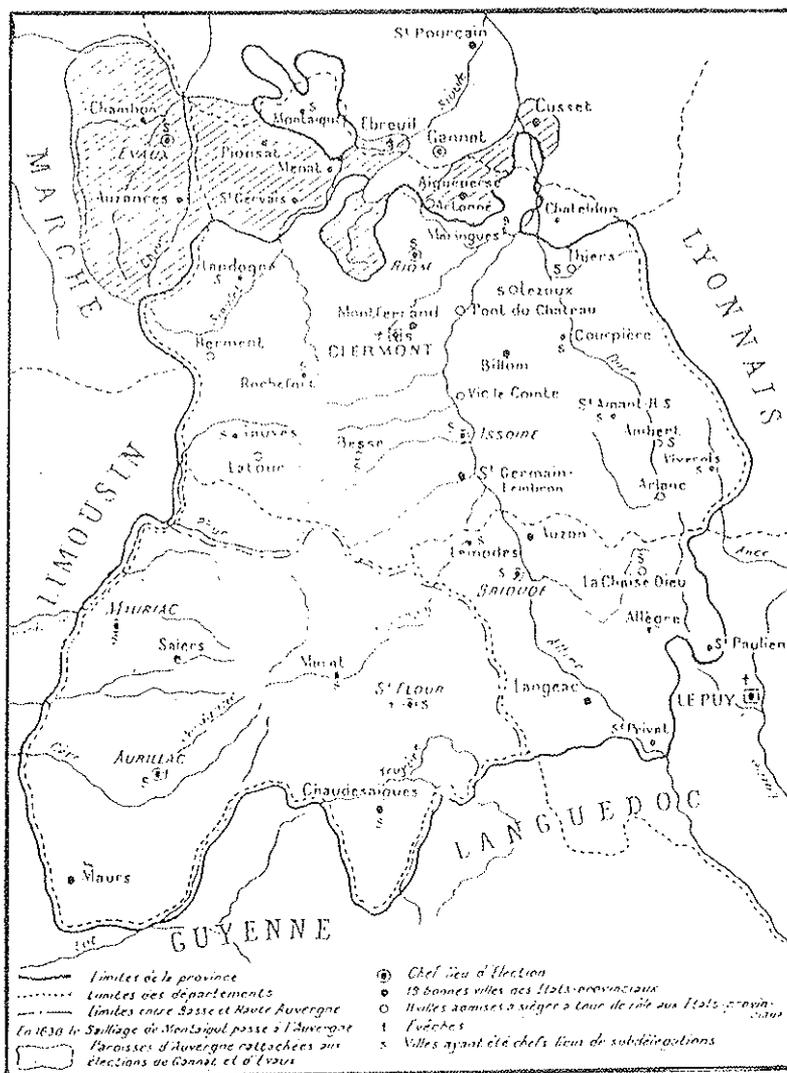
Grâce à une carte de Cassini ancienne, j'ai réussi à préciser dans le détail la limite sud de l'Election de Gannat, beaucoup mieux qu'avec les cartes que j'avais pu consulter jusque là.

D'est en ouest, les paroisses suivantes appartiennent toutes au Bourbonnais depuis 1630 et en constituent la limite sud :

St Victor, Montvianeix, Paslières, Charnat, Limons, St Denis Combarnazat, Thuret, Aubiat, Artonne, Manzat, Charbonnières les Varennes, St Georges de Mons.

Jozerand, St Hilaire la Croix et Montcel appartiennent à l'Election de Rion, St Pardoux à celle de Gannat.

Par ailleurs la paroisse d'Entraigues (près d'Ennezat), enclavée dans l'Election de Rion, appartient à l'Election de Gannat !



## LES ARCHIVES DE MONS

par Daniele DEPOIX-PENNET

Registres existants en mairie de Mons :

- B 1603-1629 déficitaire
- BS 1629-1676 + quelques décès et quelques mariages + répertoire ancien
- BMS 1677-1695(en partie) + répertoire ancien
- BMS 1695(en partie)-1699
- BMS 1700-1704
- BMS 1707-1712
- BMS 1722-1791 sauf S 1780
- S 1792 il manque BM 1792

- NMD 01.01.1793 au 21.09.1794 fin an II
- NMD ans V, VI (+ tables) 1796-1798
- ND ans VII, VIII (N voir Randan)
- NMD ans III, IV (tables D et M) 1794-1795
- NMD an X 1800-1801
- tous les registres après 1801

R.D.L.R. : pour la période de l'Ancien Régime, il existe aux A.D. du Puy de Dôme :

- cote 6E 231/1 BS 1576-1578, BS 1601-1604, BS 1605-1607, BS 1628-1633, BMS 1697-1703, BMS 1737-1747, BMS 1748-1755
- cote 6E 231/2 BMS 1756-1791
- cote 6E 231/3 ou 8 (sic !) BM 1792
- cote 6E 231/132 S 1792



# NOTRE CARNET

## NOS JOIES

- \* Nous sommes heureux d'annoncer le mariage, le 7 octobre 1989 à Paris, de notre adhérent Jean-Marc THOMAS (n° 752) avec Mademoiselle Isabelle DANGEREUX.

Avec nos plus sincères vœux de bonheur aux nouveaux époux.

- \* Monsieur et Madame Thierry REMUZON (n° 492) dont nous avons annoncé le mariage dans la même rubrique précédemment, sont heureux de nous faire part de la naissance, le 2 décembre 1989 à Guéret (23) de leur fille Anna.

Avec toutes nos félicitations.

- \* Notre adhérent Jacques TEILLARD d'EYRY (n° 291) frère du Président, est heureux de faire part des naissances ci-après chez deux de ses enfants :

- Arthur, né le 26 octobre 1989 à Pessac (33) fils de Virginie et de Gilles DRYANCOUR
- Tanguy, né le 7 novembre 1989 à Marseille (13) fils de Guilhem et Bénédicte TEILLARD d'EYRY.

Toutes nos félicitations à l'heureux grand-père !

## NOS PEINES

- \* Nous sommes profondément attristés de faire part du rappel à Dieu survenu le 6 décembre 1989, dans sa 67<sup>e</sup> année, de notre adhérente (n° 317) la Vicomtesse Henri de PASSAGE née Françoise TEILHARD de CHARDIN cousine du Président. Françoise de PASSAGE outre ses devoirs de famille envers ses six enfants et nombreux petits-enfants, assumait de nombreuses responsabilités, tant à la municipalité de Neuville (63) dont elle fut longtemps un adjoint, qu'auprès des associations catholiques et charitables. Dépositaire de nombreux documents de famille, elle participait pleinement à la vie du CGHAV, particulièrement à la rubrique des Questions et Réponses.

Nous assurons son mari et ses enfants de nos pensées les plus affectueuses et de nos prières.

- \* Nous avons le regret de faire part du décès survenu le 30 août 1989 à Montpellier (34) dans sa 70<sup>e</sup> année, de notre adhérent (n° 430) Jean-Gustave de SERTIGES Croix de guerre 1939-1945.

Nous adressons nos condoléances très attristées à la famille.

## IN MEMORIAM

Nous avons rendu compte dans notre n° 47 daté du 1er Trimestre 1989 du décès de notre adhérent n° 109 Monsieur Francisque MICOLON à l'âge de 91 ans.

Robert LEOTOING Vice-Président de la Section Région Parisienne, qui l'a bien connu, a tenu à nous adresser le memento suivant que nous nous faisons un devoir de publier :

† "Francisque-Louis MICOLON (adhérent 109) est décédé à son domicile de Vincennes le 23 janvier 1989 dans sa 91e année. Fils du lieutenant-colonel Henri Louis Maurice MICOLON et de Madeleine GARAT, il était né le 24 novembre 1898 à Izieux (Loire) et avait épousé le 27 avril 1920 à Saint-Mandé (Seine) Yvonne Louise Rose DOURLENT. De cette union naquirent 3 filles : Jacqueline (qui mourut à l'âge de 4 ans) Arlette, qui épousa le 19 novembre 1958 Alain VATAR, et Micheline qui épousa le 10 février 1979 Albert SPINER.

Fils de militaire, son frère Henri Marie Frédéric MICOLON naquit à Saïgon le 17 octobre 1893 et sa soeur Colette Françoise MICOLON, à Toulon le 9 octobre 1896.

Francisque MICOLON était architecte de profession, et son temps libre était consacré à l'histoire locale et à la généalogie des familles du Brivadois (il en étudia plus de 200 en 70 ans de recherches). Adhérent à la Société de l'Almanach de Brioude bien avant 1935, il en était devenu membre du Comité en 1976. Chaque année, nous pouvions lire un article sur un château du Brivadois : La Mothe, ou une famille de cette région. Trop nombreux, nous ne pouvons les citer tous. En 1942 il écrivit : "La vraie figure du Marquis de LUGEAC" et en 1979 : "LA MOTHE". Ce travail considérable qu'il fit pendant de nombreuses années ne sera pas perdu : il pourra prendre place dans la nouvelle salle d'archives de la Société de l'Almanach de Brioude. Membre du Comité de cette Société et adhérent du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay, avec le Comte Maxime de LA ROCHEITE de ROCHEGONDE (n° 69)\* l'Abbé DURSAPT (n° 358)\* et Josiane POTHIER (n° 95)\* il était un érudit de l'Histoire du Brivadois."

Robert LEOTOING Vice-Président du CGHAV

\* Hélas, tous trois décédés également (NDLR)

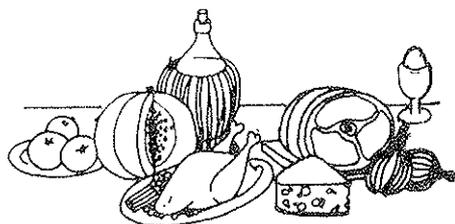
.NB - La famille de notre adhérent Francisque MICOLON signale que, conformément à son testament, les archives et les études généalogiques des familles du Brivadois ont été remises, cet été, à la Société "L'Almanach de Brioude" à Brioude (Haute-Loire).

## DISTINCTION

*Nous sommes heureux d'apprendre que notre adhérent Monsieur Raymond JOSSE (n° 4) a reçu le prix CORBAY 1983 de l'Académie des Sciences morales et politiques, pour son ouvrage sur Jean de LA FONTAINE.*

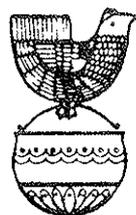
*Avec toutes nos félicitations, mon cher Colonel !*

*Adhérents du CGHAV : Adressez-nous vos nouvelles familiales, elles sont aussi de la généalogie, et nous les publierons volontiers.*



\* LE COIN DE LA PUBLICITE

POUR PASSER UN MOMENT AGREABLE AVEC VOS AMIS . . .



BAR - RESTAURANT

A La **POULE** au **POT**

FERME LE DIMANCHE

Tél. 47.05.16.36

121. RUE DE L'UNIVERSITÉ. 75 007 PARIS

LES MEMBRES DU C.G.H.A.V. Y SERONT PARTICULIEREMENT BIEN ACCUEILLIS  
s'adresser au patron , M. Jean -Claude DUMONT (adhérent N° 359)

bar - restaurant

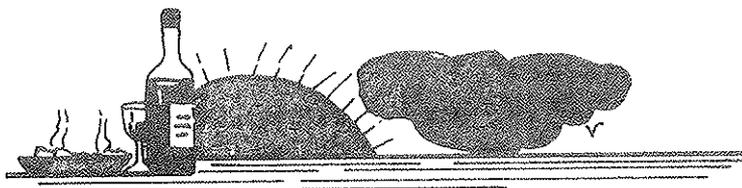
le trumilou

84, quai de l'hôtel de ville - Tél 42.77.63.98 - rc 67 A 4756

4 salles dont une de 60 couverts et 1 de 30 couverts

Menus variés - Prix raisonnables

Gérante : Mademoiselle Corinne DUMONT



LES RIBIER DE LAVAU  
DES CROISADES À LA GUERRE DE CENT ANS  
ou le rôle de l'analyse juridique dans la recherche généalogique

Si la présence de francs ripuaires dans la région de Mauriac semble remonter à la fondation du Monastère Saint-Pierre peu après 539 (1) et si cette présence a laissé certaines traces, notamment en toponymie, le patronyme qui en découle n'apparaît dans des documents authentiques que dans la deuxième moitié du 13ème siècle. Certes, Arnould Ribhère (2), qui prit part à la guerre contre les Albigeois du côté catholique en 1207, paraît bien être d'origine auvergnate, comme l'était Guillaume Riberii, chanoine de l'église cathédrale de Clermont, qui vivait au 12ème ou au 13ème siècle et dont le nom figure dans un ancien registre appelé communément "la Canone", compilé en 1291 (3). Mais, si rien ne s'oppose, bien au contraire, à leur rattachement à la souche mauriacoise, rien non plus ne permet de l'affirmer.

C'est dans le Cartulaire du Monastère de Mauriac, qui malheureusement ne nous est parvenu que sous forme d'extraits en français établis avant la révolution par un copiste peu familiarisé avec la patronymie et la toponymie locales, que l'on trouve pour la première fois le nom des Ribier, dans une traduction erronée qui ne soulève cependant aucun problème d'identification.

Cet extrait (4) est ainsi conçu "Raymonde de Ribé, femme de Jean Tarbiac, vend de commun accord avec son mari, pour le prix de 60 sols clermontois, à Jean et Durand de Ribé, frères, la quatrième partie de la moitié d'un tènement situé dans la paroisse de Mauriac". Cette vente est datée de juin 1269.

On est frappé par la complexité et le peu d'importance apparente de cette cession. Pourquoi cette moitié et ces quarts, alors qu'il eût été plus simple de parler de huitièmes ? Détail, pourrait-on dire, mais qui cependant n'est pas sans intérêt, si l'on se souvient de la précision du langage des notaires. Ce détail révèle en effet une indivision et, qui plus est, une indivision entre un époux survivant et ses quatre enfants. Raymonde de Ribé cède en réalité ses droits héréditaires sur l'immeuble vendu, immeuble primitivement commun à ses père et mère et dont la moitié, par suite du décès de l'un d'eux, s'est trouvée indivise entre elle-même et ses co-héritiers au nombre de trois.

Cet acte dans sa banalité nous apporte donc des éléments précieux sur le plan généalogique : majorité des parties puisqu'une telle transaction suppose nécessairement la capacité civile, disparition de l'un des père et mère puisqu'existence d'une indivision, preuve enfin que quatre enfants sont issus du mariage, puisque les droits de Raymonde sont égaux au quart de la moitié. Il est même possible d'aller plus loin et d'affirmer que Raymonde, Jean et Durand étaient frères et soeur, l'acte dont s'agit étant en réalité une opération de partage.

- 
- (1) D. Larcena, Les origines du Monastère de Mauriac, R.H.A. Avril-juin 1987, pages 123 à 138.
  - (2) Bibliothèque Nationale, dossiers bleus n° 14.894, F° 8.
  - (3) A Tardieu, Histoire de Clermont-Ferrand, page 346 et Audigier, Histoire de l'Auvergne, tome 2, page 270.
  - (4) B.N. Coll. Moreau, vol. 347, F° 233 recto.

Reste désormais, pour connaître la situation exacte de la famille à cette époque, à placer un nom sur les personnes qui nous sont indirectement révélées par cette cession, c'est à dire les parents et le quatrième enfant.

Les hommages rendus au Doyen du Monastère de Mauriac par Alize, dame de Lavour, et ses trois fils, pour le fief de Lavour (5), le 28 août 1287 et le 6 janvier 1289, hommages qui sont relatés dans le même Cartulaire (6), vont nous permettre de compléter notre information. Nous retrouvons, en effet, dans ces actes la présence de Jean et de Durand, ainsi que celle de Pierre, leur troisième frère, qui vraisemblablement était encore mineur en 1269, ce qui explique qu'il n'ait pas été partie à la cession. Nous savons du même coup le nom de leur mère et ces hommages viennent confirmer ce que l'acte de 1269 révélait implicitement, le décès de leur père qu'il convient pour l'instant d'appeler N... Ribier.

Il est donc possible dès maintenant de situer certains événements familiaux. N... Ribier épouse dans la première moitié du 13ème siècle, sans doute aux environs de 1235, Alize..., dont le patronyme n'est pas connu. De ce mariage sont issus quatre enfants, Jean, Durand, Raymonde et Pierre, les trois premiers nés avant 1244, le plus jeune né postérieurement. Leur père disparaît avant 1269 dans des conditions actuellement ignorées, mais alors qu'il est, semble-t-il, relativement jeune.

Peut-on à partir de ces hommages, dont le texte complet ne nous est pas parvenu, déterminer l'origine de propriété du fief ? Autrement dit, Alize est elle dame de Lavour à titre personnel, comme le pense le Docteur de Ribier (7), ou l'est-elle du chef de son mari ? La présence à l'acte de ses trois fils permet de privilégier cette dernière hypothèse, dans la mesure où il aurait suffi, s'il s'était agi d'un bien propre, qu'elle se fasse assister par un seul de ses fils pour respecter les exigences de la coutume féodale. Or, il ne s'agit pas en l'espèce d'une simple assistance, mais d'une présence conjointe. Il est manifeste dans ces conditions que ses fils détiennent un droit personnel sur Lavour. Là-aussi, il y a une indivision et, sauf à démontrer une acquisition à titre onéreux par les époux, ce qui est tout à fait inhabituel à l'époque, il faut admettre qu'Alize est dame de Lavour du chef de son mari.

Mais, cette indivision qui se perpétue depuis vingt ans au moins n'est pas sans surprendre, comme nous surprennent aussi ces deux hommages rendus à dix-huit mois d'intervalle par les mêmes personnes, très longtemps après le décès de leur auteur, alors que la coutume féodale en fait une obligation à chaque mutation. Pourquoi avoir attendu 1287 pour accomplir une formalité due antérieurement à 1269 et pourquoi l'avoir renouvelée en 1289, alors qu'aucune modification n'est intervenue dans la composition de l'indivision ? Ajoutons d'ailleurs que le Doyen de Mauriac n'a pas changé et qu'il s'agit toujours de Hugues de Scorailles.

Autre anomalie : le premier de ces hommages intervient devant le juge de l'évêque de Clermont, le second devant le bailli des Montagnes d'Auvergne et cet appareil judiciaire est également surprenant. Serait-ce le signe de quelque procès dont la lenteur expliquerait le retard apporté à l'accomplissement d'une formalité aussi importante, dans le monde du moyen-âge, que l'hommage du vassal à son suzerain ?

---

(5) Commune de Jaleyrac (Cantal) à 4 kms de Mauriac sur l'ancienne route de Clermont.

(6) Bibliothèque Nationale, vol. 347, F°

(7) Docteur de Ribier, Histoire Généalogique de la Maison de Ribier, Paris 1905

Si l'hypothèse d'un procès est la seule qui paraisse satisfaisante, on se perd en conjectures, lorsqu'il s'agit d'en déterminer la nature. Un partage judiciaire est très improbable et même contredit aussi bien par la vente de 1269 que par les hommages de 1287 et 1289 qui laissent présumer une certaine entente entre les co-indivisaires.

Le Docteur de Ribier cite, dans son Histoire Généalogique (8), une quittance donnée à Damiette, au mois de novembre 1249, par cinq croisés auvergnats, Guillaume de Naucaze, Jehan Ribier, Bernard de Prondines, Raoul de Beauclair et Armand de Champredonde. Il existe d'ailleurs une seconde quittance donnée à Acre par les mêmes croisés en juin 1250 (9), qui n'est pas citée par le Docteur de Ribier.

C'était évidemment l'explication idéale. N... Ribier part pour la croisade en 1247, laissant à son épouse, outre une procuration, la jouissance de ses biens et la tutelle de ses enfants mineurs. Il disparaît en Terre Sainte, ce qui crée sur le plan juridique une situation très délicate. Si la mort, en effet, est probable, elle n'est pas officiellement constatée, ce qui oblige son épouse à recourir à la procédure de déclaration d'absence, procédure particulièrement longue qui peut atteindre quarante ans, avant que n'intervienne en faveur des héritiers un envoi en possession définitif. Les dates semblaient parler d'elles-mêmes, aussi bien en ce qui concerne la naissance des enfants que la durée de la procédure et il était tout à fait normal que les hommages de 1287 et 1289 revêtent un caractère judiciaire, puisqu'ils constituaient l'ultime étape des procédures qu'Alize avait dû introduire devant les juridictions civile et religieuse pour faire constater le décès de son mari.

Malheureusement, Robert-Henri Bautier a depuis lors démontré le caractère falsifié des chartes des croisades fabriquées par le fameux M. Courtois entre 1840 et 1855 et personne aujourd'hui n'oserait s'en prévaloir.

Et pourtant ces chartes, contrairement aux autres, n'ont jamais été monnayées, ni même proposées à la famille. Il en est notamment pour preuve une lettre écrite le 12 octobre 1902 par René de Ribier, l'auteur des "Paroisses de l'Archiprêtré de Mauriac", à son cousin Eugène de Ribier, dans laquelle on peut lire le passage suivant "Une découverte sensationnelle ??? Il paraît qu'un Jehan de Ribier (Johannes Riberii) a figuré aux croisades. Une lettre de M. de Bellaigue de Bughas, ancien consul, ami de ton père, a trouvé le nom dans une charte dont il ne me donne ni la date, ni le texte, à côté de Willelmus de Naucaza (Naucaze) Radulfus Bellusclarus (Beauclair) Armandus de Camporetonso (Champredonde) etc... C'est sûrement un membre de notre famille...". (10)

Un mémoire rédigé vers 1865 par Philippe-Emile de Ribier, père de René, et écrit de sa main, pour obtenir la rectification de son nom patronymique et faire réapparaître une particule disparue sous la révolution, ne fait aucune allusion à un document pourtant utile à sa démonstration. (11)

Ambroise Tardieu, qui s'intéresse plus particulièrement aux familles d'Auvergne, ne mentionne pas le nom des Ribier dans son "Livre d'Or du Cortège des Croisés" et le Vicomte Oscar de Poli, dans l'Annuaire du Conseil Héraldique, confirme que ces chartes n'ont jamais été utilisées. (11 bis)

---

(8) Docteur de Ribier, op. cit. page 12.

(9) B.N. Mss latins nouvellement acquis 1665, Ms de Lacabane, F°88 et mss latins 17803. Chartes des Croisades, n° 274 et 276.

(10) Archives de l'auteur. (11) idem. (11 bis) Annuaire du Conseil Héraldique de France, 1905, page 208 et ss.

On pourrait donc en conclure que ces deux chartes, qui ne sont pas conservées aux Archives de France, mais à la Bibliothèque Nationale, ne font pas partie de la collection Courtois et que, par conséquent, la démonstration de Robert-Henri Bautier ne leur est pas applicable. Mais, l'apparente logique de cette déduction n'est pas suffisante en soi pour écarter la suspicion qui pèse sur l'ensemble des chartes des croisades et il convient, jusqu'à preuve du contraire, d'ignorer ces deux documents.

Il serait évidemment possible de prétendre que la preuve du faux matériel n'emporte pas celle du faux intellectuel - ce qui n'est pas douteux - et que ces quittances auraient très bien pu être établies au 19<sup>ème</sup> siècle à partir de registres où les banquiers génois comptabilisaient leurs opérations financières, ce qui est conforme aux règles en vigueur à l'époque et ce qui rendrait l'hypothèse parfaitement plausible. Mais, la preuve du faux matériel prive le document de toute force probante et oblige à rapporter la preuve de la véracité de son contenu. Or le simple fait que l'un des croisés cités, Bernard de Prondines, revenu de Terre-Sainte, figure en qualité de témoin dans une transaction intervenue entre Robert Dauphin, comte de Clermont, et Edme de Neyrac, au mois de novembre 1273, n'est pas suffisant pour authentifier l'acte (12).

Il faut donc l'admettre : N... Ribier ne saurait être identifié au croisé de Damiette et d'Acre, dont l'existence reste pour le moins problématique et que l'historien se doit d'ignorer. L'historicité de la septième croisade ne saurait pour autant être remise en cause et le caractère falsifié des chartes ne diminue en rien le nombre des croisés qui, le 30 mai 1249, à Limassol en Chypre, formaient une armée de cinquante mille hommes d'armes, dont le transport en Terre Sainte nécessita 1.800 vaisseaux (13). Neuf chevaliers ou écuyers marchaient sous la bannière du Doyen du "Moustier" de Mauriac (14), lequel était de toute antiquité "du domaine royal et une chapelle du roi des Francs" (15), pour reprendre la formule employée par le roi Louis VI dans une lettre adressée à l'évêque de Clermont. Peut-on penser un instant que le Doyen n'ait pas répondu à l'appel du roi ou à celui d'Alphonse, comte de Poitiers, et qu'il soit resté à l'écart d'un mouvement dont l'ampleur était telle que tous, et le prudent Joinville en tête, cédèrent aux illusions glorieuses ?

A défaut de certitude, il faut se résigner à la vraisemblance et, avouons-le, le départ de N... Ribier pour la croisade et sa mort en Terre-Sainte, tout hypothétiques qu'ils soient, n'en demeurent pas moins la seule explication vraisemblable de la situation qui nous est révélée par les documents de 1269, 1287 et 1289. Acceptons la comme telle, mais gardons-nous cependant de franchir le pas et de la considérer comme vérité historique.

\*  
\* \* \*

---

(12) Bouillet, Nobiliaire d'Auvergne, tome 5, page 190.

(13) Jean Larcena, Saint-Louis de France, Paris 1964, page 81.

(14) B.N. Mss N° 2.896 (Armorial de Guillaume Revel) page 140. L'importance militaire de chaque seigneur banneret résulte du nombre d'écus figurant sous son nom. En 1460, neuf écus sont inscrits, ce qui constitue l'effectif théorique, tel que fixé par la coutume. Seuls trois écus sont peints aux armes (Noailles, Saint-Exupéry et Ribier) ce qui révèle les pertes considérables subies pendant la guerre de cent ans.

(15) R.H. Bautier, Chronique de St-Pierre-le-Vif, CNRS 1979, pages 144 et ss.

Bien que fils cadet de N... et d'Alize Ribier, alias Lavour, Durand semble avoir été en charge de la gestion du patrimoine familial et a pu passer, de ce fait, pour avoir hérité du fief de Lavour.

C'est en effet lui qui, le vendredi après la fête de la Nativité de la Sainte Vierge 1293,(16) obtient de son neveu, Barthélémy Peytheus, vraisemblablement fils de sa soeur Raymonde, qu'il renonce aux droits auxquels il pouvait prétendre sur Lavour du chef de sa mère.

C'est encore lui qui cède au prieur du Vigean, Guy d'Encon, par acte passé le lundi dans l'octave de l'Assomption 1294 (ou 1291), la dime lui revenant dans le village de la Roche, paroisse du Vigean.(17)

C'est toujours lui qui procède à l'acquisition de la terre del Cayre, sise au même tenement de la Roche, que lui cède Pétronille, fille de Durand La Roche, par acte en date du 14 novembre 1294.(18)

Mais, contrairement aux apparences, Durand n'agit pas pour son compte personnel, en qualité d'héritier, mais au nom et pour le compte de l'indivision qui subsiste toujours, ainsi qu'il résulte des termes mêmes de l'acte de 1293. Une lecture attentive de ce document révèle en effet qu'Alize est toujours en vie, puisque les droits auxquels Barthélémy renonce ne sont pas encore nés, malgré le décès de sa propre mère. L'acte précise d'ailleurs à plusieurs reprises que Durand agit "pour lui et pour les siens", ce qui est significatif et ne laisse aucun doute sur ce point. Notons au surplus, à un tout autre point de vue, les précautions prises pour tenter d'écarter le risque de voir annuler une cession consentie par un mineur, à titre gratuit, "à raison des nombreux services et bienfaits que ledit Durand lui a rendus". On reste songeur devant les méthodes employées.

Ce n'est qu'en 1297 ou 1298 qu'Alize meurt, plus qu'octogénaire, et ce n'est qu'à cette époque que cesse l'indivision. Pierre Ribier, le plus jeune des trois fils, se voit attribuer, dès 1298, les possessions de la vallée de la Maronne, notamment le "fayh dels Ribiers" et l'affar "del Theil", dans la paroisse de Sainte-Eulalie.(19) On ignore ce que son frère, Durand, reçut en partage.

Car, le fief de Lavour échoit tout naturellement à l'ainé, Jean Ribier, alias Lavour, qui en rend hommage au Doyen du Monastère de Mauriac le lundi avant la fête de Saint Laurent 1299.(20) Le titre de cleric, qui lui est attribué dans cet hommage et que l'on retrouve dans une vente consentie par Durand de Jou à Salomon des Fraysses en 1298,(21) où il apparaît comme témoin, a incité J.B. de Ribier du Châtelet, et à sa suite la plupart des généalogistes, à l'exclure de la liste des seigneurs de Lavour, en le soupçonnant d'être d'église.

Mais l'hommage mentionne expressément le nom du fief et le doute n'est pas permis. C'est donc le sens attribué, un peut hâtivement, il faut le dire, au

---

(16) Arch. de J.J.deRibier, parchemin n°1. (17) Arch. Dép. du Cantal, fond non classé du Monastère de Mauriac, et René de Ribier, les Paroisses de l'Archiprêtré de Mauriac, T.2.,p. 4 . (18) Arch. de J.J. de Ribier. (19) Notes mss de J.B.de Ribier du Châtelet, et D.LARCENA, Naissance d'un fief au Pays des Montagnes d'Auvergne, in "A moi,Auvergne" 1986. T.1, p.17 et ss. (20) B.N. Coll. Moreau, vol.347 f° 246. (21) Dr de Ribier, La Chronique de Montfort, p.108.

mot "clerc" qui est erroné. Il faut se rappeler en effet que, au moyen-âge, le titre de clerc est couramment donné à des laïcs gradués ou lettrés, ou encore qui remplissent des fonctions tenues auparavant par des ecclésiastiques. Jean Ribier porte un titre que l'on retrouve à plusieurs reprises dans la famille. Il est "clericus juratus" et le serment qu'il a prêté permet de supposer, si l'on en croit la définition donnée par Du Cange dans son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, qu'il est titulaire d'un office, sans que l'on puisse en connaître exactement la nature. Disons toutefois qu'il s'agit d'une charge ou d'une fonction, qui n'est ni celle de notaire, ni celle de juge, mais qui relève de la juridiction du Doyen du Monastère de Mauriac, comme le précise un acte du 16 février 1346 (22) relatif à Pierre Ribier, lui aussi clerc juré, dont nous parlerons ci-après. Disons aussi que ce titre présente un caractère sinon confidentiel, du moins interne au Monastère, car il n'est pas utilisé dans des actes qui lui sont extérieurs, ce qui ne serait certainement pas le cas s'il annonçait un état ecclésiastique. Disons enfin que par la suite, en 1468, 1477 et 1556, trois Ribier, seigneurs de Lavour, Aymeric, Pierre et Antoine seront pourvus, dans des conditions qui semblent héréditaires, de la charge de vicaire du Monastère de Mauriac dont la mission était, en cas de vacance, d'assurer les fonctions de Doyen. Une telle mission implique d'évidence la prestation de serment, ce qui est très vraisemblablement l'explication recherchée.(22 bis)

Quoi qu'il en soit, Jean Ribier est bien laïc et c'est lui qui continue la lignée des seigneurs de Lavour. C'est à dessein que nous employons le mot de lignée qui implique une filiation, car à défaut d'actes d'état-civil, c'est le plus souvent la transmission de la terre qui prouve l'hérédité et l'hérédité qui constitue la preuve de la filiation. Certes, le neveu peut hériter de son oncle, mais la dévolution successorale en ligne collatérale laisse forcément des traces et parfois une plaie. A défaut de testament, il y a partage et quelquefois procès. Les archives familiales, si elles remontent à l'époque considérée, conservent précieusement tout ce qui est titre de propriété et par conséquent le testament ou l'acte de partage qui a permis cette dévolution. Seule, la succession en ligne directe est exempte de formalisme juridique.

C'est pourquoi l'hommage constitue une preuve essentielle en matière de généalogie, surtout si le successeur a le même patronyme que son prédécesseur et si une certaine concordance des date est respectée. Certes, il n'apporte pas la même certitude que le contrat de mariage ou le testament, mais la probabilité est telle qu'il paraît possible d'admettre la filiation.

Durand Lavour succède à Jean en 1312 et il faut donc considérer qu'il est bien son fils, et non son frère, comme l'estime la plupart des historiens sans s'arrêter aux nombreuses objections qui viennent immédiatement à l'esprit, son âge avancé proche des 70 ans, la date de sa mort vers 1342 et la présence d'autres héritiers. Durand, deuxième du nom, est le neveu et vraisemblablement le filleul de Durand Ier.

C'est donc en qualité de fils et d'héritier de Jean, décédé depuis peu, que Durand Lavour, alias Ribier, rend hommage, le lundi après la fête de Saint-Pierre-aux-liens 1312, pour divers héritages qu'il possède dans la paroisse

---

(22) Archives de J.J.de Ribier, parchemin n°2. (22 bis) A.D. du C. Inv. du Monastère de Mauriac.

de Jaleyrac, ainsi que pour les cens et rentes qu'il perçoit à Lavour, les Vaysses, Boulan, Angles et le Vigean-Soubro.(23) Bien qu'incomplète, la liste est suffisamment précise pour affirmer qu'il s'agit bien du même patrimoine que celui que la famille conservera jusqu'à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle.

Cet hommage est le seul document qui nous soit parvenu et qui révèle l'existence de cet oublié des généalogistes, avec d'ailleurs si peu de renseignements qu'il faut recourir à l'imagination pour combler les nombreuses lacunes qui subsistent. Vraisemblablement né aux environs de 1270, il décède septuagénaire, comme son père. On ne lui connaît pas de frères et les Ribier de sa génération, notamment Barthélémy qui possède la tour de Lavour, ou affar de Berthane, dans la paroisse de Saint-Martin Cantalès, en 1321,(24) semblent devoir être rattachés à la branche de la famille implantée dans la vallée de la Maronne. On ignore le nom de son épouse et bien entendu l'époque de son mariage, sauf à considérer que l'acte du 14 novembre 1294 l'intéresse personnellement et qu'il a en réalité pour objet d'assigner la dot de sa femme sur le bien cédé. Si l'hypothèse se révélait exacte, il aurait épousé une fille de Durand La Roche, damoiseau, et Pétronille serait sa belle-soeur. Rien n'est moins sûr, mais cela expliquerait que les possessions de Durand Ribier, sises à la Roche, qui dépendent du Monastère de Mauriac au même titre que les autres, ne soient pas comprises dans l'hommage qu'il rend à la suite du décès de son père, alors qu'elles le seront dans celui que son fils rendra quelques trente ans plus tard.

En revanche, la génération suivante est riche en hommes qui sont ou qui pourraient être ses enfants : Pierre, dont nous parlerons par la suite et qui lui succèdera ; Bernard, damoiseau, qui assiste comme témoin au testament de Hugues de Sartiges, chevalier, seigneur de Lavandès, le 31 mai 1346 ; Jean qui habite Saint-Thomas, près Mauriac, et qui vend des rentes sises à Marchamps, paroisse de Mauriac, à Hugues Lajarrige, en 1344.(25) On a d'ailleurs fait de celui-ci le petit-fils de Durand, après l'avoir marié à Hélipe Laborie, sur la foi d'une indication erronée contenue dans un inventaire dressé à Chavagnac en 1685, en l'ayant confondu avec Jeanne Ribier, épouse d'Hélie Laborie, notaire public et royal à Mauriac, qui revend à Antoine Ribier, le 12 février 1459, des rentes sur le village d'Alboys.(26) J.B. de Ribier du Châtelet, lui-même, s'est laissé surprendre et en a fait un maillon de la chaîne.

\*  
\* \*

Durand Ribier meurt donc vers 1342. C'est en effet le Samedi avant la fête de Saint-Pierre-aux-liens 1343 que Pierre Lavour, alias Ribier, clerc juré comme l'était son grand-père, rend hommage au Doyen du Monastère de Mauriac, pour les affars ou tenements qu'il possède à Lavour, Monteil, Boulan, la Guilhaumie et

---

(23) A.D.C. Inv. du Doyenné de Mauriac, layette d'addition, cote 37. (24) J.B. de Ribier du Châtelet, Généalogie de la famille de Ribier, mss. (25) Sartiges d'Angles, Archives Généalogiques de la Maison de Sartiges, et J.B. de Ribier du Châtelet, notes mss. (26) Arch. de J.J. de Ribier, parchemin n°18.

N.... Ribier, alias Lavour  
+ avant 1269  
x Alize ..... qui rend hommage  
pour Lavour en 1287 et 1289

Jean Ribier, alias Lavour  
Sr de Lavour en 1299,  
+ vers 1312

Durand Ribier, alias Lavour  
Sr de Lavour en 1312,  
+ vers 1342

Pierre Ribier, alias Lavour  
Sr de Lavour en 1343  
+ vers 1360  
x Fines de Tournemire (?)

Guillaume Ribier  
o en 1344 - + vers 1397  
Seigneur de Lavour en 1364  
Seigneur de Plagnes en 1392  
x N... de Fontanges (?)

---

Pierre Ribier  
Sr de Plagnes en 1397  
+ vers 1430  
x HÉLÈNE du Crozet de  
Bélestat

(famille de Plagnes  
et branche des Ribier  
d'Aurillac)

Aymeric Ribier  
Sr de Lavour en 1401  
+ vers 1431  
x en 1404 Guyotte de  
Claviers

(branche des seigneurs de  
Lavour et de Chavagnac,  
famille des Ribeyre de  
Clermont  
famille des Ribier de  
Blois et Paris)

pour les cens, rentes et deniers qu'il perçoit sur le mas de la Roche et dans les lieux précités, paroisses de Jaleyrac, de Mauriac et du Vigean, avec droit de directe et justice jusqu'à 60 sols. L'hommage, rapporté dans le Cartulaire de Mauriac et dont une copie ancienne nous est parvenue, (27) précise que Pierre Lavour déclare, au sujet de ces biens, "tenere et predecessores suos tenuisse ab

---

(27) Coll. Moreau, vol. 347, f° 251.

antiquo a prefato domino decano in feudum francum, gentile et honoratum".

On aura remarqué qu'il n'est pas fait mention dans cet hommage des droits que Durand Ribier, son père, possédait aux Vaysses, c'est à dire à Sourniac. A ce sujet, il faut rappeler un hommage rendu le vendredi après la fête de Saint Barnabé 1342 à Pierre de Sartiges, damoiseau, pour le pré de Prat-Lop, et que Sartiges d'Angles, dans ses Archives Généalogiques de la Maison de Sartiges, (28) attribue à un certain Pierre Robert, de la paroisse de Jaleyrac. Nous avons montré par ailleurs (29) qu'il s'agissait en réalité de Pierre Ribier (Reberti au lieu de Roberti), ce qui paraît d'autant plus certain que l'hommage intervient au lendemain de la mort de son père et que le pré en question, qui restera la propriété de la famille jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, apparaît toujours au cadastre de Sourniac sous le nom de "pré Ribeyre". Il s'agit donc vraisemblablement des mêmes droits tenus en fief de Pierre de Sartiges et en arrière-fief du Doyen de Mauriac.

Il n'est pas fait mention, non plus, des droits sur Angles. Mais, ceux-ci réapparaissent dans un hommage du 9 mai 1401 (30), ce qui tendrait à prouver qu'ils ont été assignés en dot, sous pacte de reméré, à une soeur, dont on ignore tout, sous réserve peut-être de ce qui sera dit plus bas sur Fines et Ayglie.

Le 7 septembre 1344, Pierre Lavour, alias Ribier, (31) reçoit la reconnaissance d'Hugues La Roche, de la paroisse du Vigean, pour les fraux appelés "Les Uscladits", sur le chemin de Mauriac à Vendes, au cens de sept cartes de seigle, une carte de froment et une geline. Enfin, le 16 février 1346, il procède à l'acquisition, aux termes d'un acte reçu par Etienne de Miremont, notaire de Jehan de Ventadour, Doyen du Monastère de Mauriac, d'une carte de seigle sur la terre del Cayre, de Jehan d'Hugues, alias de Charmes. (32) L'intérêt porté par Durand et Pierre au village de La Roche pourrait peut-être étayer l'hypothèse que nous formulions à l'instant quant à un mariage de Durand Ribier et d'une fille de Durand La Roche.

Quant au mariage de Pierre, rappelons ce que nous écrivions par ailleurs (33) D'après le Dictionnaire du Cantal (34) "Eymery de Tournemire, seigneur de Leybros et de Ruzoles, acheta de Fines Ribier d'Ayglie, sa soeur, et de Pierre Ribier les rentes de Bournazel". Cette vente eut lieu peu avant 1340. Eugène de Ribier, dans une note manuscrite, s'appuyant sur la typographie du Dictionnaire du Cantal qui ne comporte pas de virgule entre Fines Ribier et Ayglie, estime qu'il s'agit d'une seule et même personne qui ne serait autre que Fines de Tournemire, soeur d'Aymeric et femme de Pierre Ribier. L'hypothèse paraît séduisante et se trouve dans une certaine mesure confortée par les habitudes de l'époque. Conformément à une pratique assez répandue en ces temps où le numéraire est rare, Fines de Tournemire aurait entre autres choses reçu en dot, sous pacte de reméré, les rentes de Bournazel qu'elle et son mari rétrocèdent à Aymeric de Tournemire, dès que celui-ci s'est trouvé en possession des liquidités nécessaires pour récupérer l'héritage familial. L'explication

---

(28) Sartiges d'Angles, op. cit. p.28. (29) D. Larcena, Les Origines du Monastère de Mauriac, R.H.A. 1987, p. 136, note 18. (30) Arch. de J.J. de Ribier. (31) Archives de J.J. de Ribier. (32) idem, parchemin n° 2. (33) D. Larcena Naissance d'un fief... in "A moi Auvergne" 1986, T.1, p.17 et ss. (34) Dict. du Cantal, T. 1, page 276.

retenue jusqu'ici et qui fait de Fines et d'Aygligne les deux soeurs de Pierre Ribier se heurte d'abord à la rédaction même du Dictionnaire du Cantal et ensuite au fait que, à aucun moment, la famille Ribier n'a possédé les rentes de Bournazel. Resterait à expliquer le mot "Aygligne" qui, peut-être, pourrait correspondre à un nom de lieu mal déchiffré sur le manuscrit de J.B. de Ribier du Châtelet, particulièrement difficile à lire.

Disons cependant qu'il y aurait, d'après le Docteur de Ribier, une note manuscrite de J.B. de Ribier du Châtelet aux termes de laquelle Aygligne aurait épousé Aymeric de Tournemire en 1349, tandis que Fines aurait épousé un certain Jacques de Cluses. Mais, cette note ne figure pas dans le manuscrit de la Généalogie de la Famille de Ribier, établie par le même auteur en 1836, manuscrit qu'il n'a pourtant cessé de mettre à jour jusqu'à sa mort. Elle semble pour le moins suspecte dans la mesure où Aymeric de Tournemire a épousé, aux environs de 1330, Marguerite de Drugeac, dame de Leybros. Si la note existe, elle nous paraît être le résultat d'une interprétation erronée de l'acte de 1339, et non de 1349, où apparaîtraient Aymeric de Tournemire, Aygligne et Fines, qui seraient alors ses soeurs et dont l'une d'elles serait l'épouse de Pierre Ribier. Ceci ne veut pas dire que celui-ci n'a pas eu deux filles prénommées Fines et Aygligne, dont l'une aurait épousé Jacques de Cluses, ce qui serait tout à fait plausible, mais ce qui reste à prouver.

\*  
\* \* \*

Les actes de 1342 et 1346 précisent tous les deux que Pierre Ribier, alias Lavour, demeure dans la paroisse de Jaleyrac, précision qui n'apparaît pas dans les documents relatifs à son père ou à son grand-père. Il est donc établi qu'il habite Lavour, puisque ses autres possessions sont situées sur les paroisses du Vigean et de Mauriac.

En revanche, l'hommage de 1343 est muet en ce qui concerne la nature des constructions. S'agit-il d'une maison seigneuriale ou d'une habitation fortifiée ?

Lavour est situé sur le chemin de Mauriac à Vendes, c'est à dire sur l'ancienne route de Clermont, à un peu plus de trois kilomètres à vol d'oiseau de Mauriac et à huit cents mètres environ de l'extrémité de la planèze où commence la descente sur Vendes, par la Besseyre et les Plaines de Jaleyrac. La route est rectiligne et la visibilité dégagée. C'est l'endroit idéal pour apercevoir de loin les voyageurs déboucher sur le plateau, sans risquer d'être surpris par leur arrivée, et de là il est facile de transmettre à Mauriac un message optique. La situation de Lavour paraît correspondre à un poste de guet.

Si l'on se réfère maintenant à la coutume féodale, le droit d'établir des fortifications appartient au suzerain et le vassal a l'obligation de maintenir en bon état celles qui lui ont été concédées ou qu'il a été autorisé à construire. Une exception apparaît au 15<sup>ème</sup> siècle en ce qui concerne les points stratégiques, ce que l'on appelle le "locus ubi solet castrum habere", qu'il convient nécessairement de fortifier dans l'intérêt général, au besoin contre la volonté du suzerain. C'est l'un des arguments utilisés par les habitants de Salers pour édifier les remparts de la ville. Ce n'est certainement pas le cas de Lavour.

Lavaur sera reconstruit vers 1470 et sera défendu par deux grosses tours crénelées et des portes en fer, comme nous l'apprend le Dictionnaire du Cantal.(35) Il n'existe aucune trace, dans les archives de famille, de l'autorisation habituellement accordée par le suzerain moyennant certaines contreparties foncières. Il faut donc en conclure qu'il n'y avait pas lieu à autorisation, Lavaur étant fortifié de toute antiquité. Il s'agit donc très probablement d'une tour de guet, destinée à prévenir Mauriac de l'arrivée de voyageurs indésirables et, peut-être, à les empêcher de parvenir jusqu'aux murailles de la ville. Comme nous l'écrivions par ailleurs, les Ribier tiennent à Lavaur l'un des postes avancés du système défensif de Mauriac, qui commande l'accès de la ville sur la route de Clermont.(36)

\*  
\* \*

Cette position et ce rôle rendent Lavaur particulièrement vulnérable en cas d'attaque. Aussi, lorsqu'en 1357 Mandonnet de Badefol, venant du Limousin à la tête d'une armée anglaise, investit Mauriac, Lavaur est-il le premier poste à subir l'assaut de l'ennemi. Rien ne résiste, pas même la puissante forteresse de Miremont. Mauriac tombe. La ville et ses alentours restent occupés jusqu'au traité de Brétigny, intervenu en 1360. Alors seulement, les troupes anglaises repassent la Dordogne, devenue frontière entre la France et l'Angleterre, et regagnent le Limousin, laissant la place à des bandes armées et pillardes. L'une d'entre elles, commandée par le propre neveu du Doyen du Monastère de Mauriac qui lui est peut-être redevable de sa fonction, Aymérigot Marchès, met le pays à feu et à sang jusqu'en 1391, date à laquelle il est exécuté en place de Grève à Paris, après avoir été livré par son cousin, Jean de Tournemire.

C'est donc très vraisemblablement à cette époque, entre 1357 et 1360, que se situent la mort de Pierre Ribier et la destruction de la tour de Lavaur.(37) Pierre Ribier, en effet, ne vivait plus en 1364, et ses enfants, et sans doute leur mère, abandonnent provisoirement, non seulement Lavaur, mais aussi la région immédiate de Mauriac. Ils s'installent dans la vallée de la Maronne, peut-être dans un premier temps à Leybros, dans leur famille maternelle, peut-être aussi pour y rechercher la protection des troupes royales stationnées à Crève-coeur.

\*  
\* \*

Guillaume Ribier succède à son père dès 1364 et apparaît, à cette date, avec le titre de seigneur de Lavaur dans un acte retrouvé par Sartiges d'Angles,(38) mais dont celui-ci malheureusement ne précise ni la nature, ni les références.

---

(35) D.C. T.3, page 486. La tour d'escalier existait encore au début du siècle et l'une des portes en fer, datant du 15<sup>ème</sup> siècle, a été achetée en 1966 par le propriétaire du château de Boussac(Creuse). (36) D. Larcena, art.cit. RHA 1987, p. 136 et 137. (37) La Chronique de Mauriac par Montfort cite parmi les tours détruites celle de Biorc ou Biore, identifiée à Burc. Ne s'agirait-il pas plutôt de la tour de Lavaur, dont l'ancien nom est "Biaura" ? (38) Sartiges d'Angles, Brouillon du Nobiliaire d'Auvergne, article Ribier et Bouillet, Nobiliaire d'Auvergne, tome 5, page 265.

Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un hommage au Doyen du Monastère de Mauriac, que les troubles du moment rendent peu probable et qui nous serait parvenu. Au surplus, Guillaume, né en 1344 ainsi qu'il résulte d'une enquête faite à Mauriac, en 1394,(39) est encore mineur, ce qui ne lui permet pas de procéder, seul et à titre personnel, à cette importante formalité. Sartiges d'Angles, dont la scrupuleuse exactitude ne saurait être mise en doute, n'aurait pas manqué de révéler le nom de son tuteur.

Un autre document vient confirmer le décès prématuré de ses parents. Le samedi avant la fête de Sainte Luce 1370, Pierre La Charreyre, prieur du Vigean, assigne devant l'Official de Clermont Guillaume Lavour, pris tant en son nom personnel qu'au nom et comme tuteur des enfants de Pierre Lavour.(40) Leur mère serait-elle morte depuis peu ? Toujours est-il que le prieur du Vigean semble avoir attendu l'organisation de la tutelle des enfants de Pierre Ribier pour lancer son assignation, Guillaume venant d'atteindre sa majorité. Il est intéressant de constater que ce litige, qui concerne sans doute la dime du village de La Roche cédée en 1294, est porté devant l'Official de Clermont, comme s'il n'existait plus aucune juridiction à Mauriac, ni celle du Doyen du Monastère, ni celle du Juge de l'Evêque pour les Montagnes d'Auvergne. Serait-ce le signe de la disparition de toute organisation administrative et judiciaire dans la ville ?

C'est apparemment cette situation, faite de désordre et d'insécurité, qui incite Guillaume Ribier à servir sous les ordres du bailli ducal des Montagnes d'Auvergne. Une note manuscrite de J.B. de Ribier du Châtelet précise en effet que, dès 1378, il est le lieutenant, ou plus exactement l'un des lieutenants, d'Aymar Jory, seigneur d'Almeyrac, qui est titulaire de cette fonction. Marcelin Boudet, dans son ouvrage "Les Baillis ducaux et royaux des Montagnes d'Auvergne", semble mettre en doute cette affirmation en indiquant qu'à cette date le lieutenant d'Aymar Jory est un certain Guillaume de Boissière, qui vraisemblablement n'est autre que Guillaume La Besseyre, co-seigneur de Miremont en 1398,(41) mais les deux assertions ne sont pas forcément incompatibles. Quoiqu'il en soit, Guillaume Ribier apparaît avec les titres d'écuyer et de "lieutenant du bailli de Monseigneur le Duc de Berry" en 1394 et en 1396.(42)

Cette charge, qui ne constitue pas à l'époque un office susceptible d'être transmis ou cédé et qui est encore à la nomination directe du bailli, donne à Guillaume Ribier l'occasion d'assister, le 23 juillet 1387, à la réunion des Etats de la province d'Auvergne tenue au réfectoire des Cordeliers de Clermont. A l'issue de cette réunion, à laquelle sont notamment présents Armand de Poignac, Bertrand de la Tour, Marquis de Canillac, Louis d'Apchon, Pons de Langeac, Reynaud de Murat, Pierre Bruni et Pierre Palat, une protestation est rédigée par Guil-

---

(39) M. Boudet, Les baillis Ducaux et Royaux, page 197. (40) Arch. du Cantal, Fond non classé du Monastère de Mauriac, et René de Ribier : Les Paroisses de l'Archiprêtré de Mauriac, T.2, p.4. Cet acte a été fréquemment daté de 1310 au motif que Pierre La Charreyre, ayant été Doyen de Mauriac dès 1328, n'avait pu être prieur du Vigean qu'antérieurement. Le contenu de l'acte permet de lui restituer sa véritable date et de conclure à l'existence d'un second Pierre La Charreyre qui succéda à son parent, Jacques La Charreyre, lui aussi prieur du Vigean en 1346.(D.C. V,590) (41) D.C. III,103. (42) M. Boudet, op.cit. page 197.

laume des Essards, aux termes de laquelle les députés réaffirment leur fidélité au Roi et lui accordent somme suffisante pour chasser les anglais, somme qui avait été arrêtée dans une assemblée du Rouergue, malgré les oppositions de certaines villes qui ne veulent pas y contribuer et auxquelles on ne doit pas avoir égard dans le péril pressant où l'on se trouve.(43)

Les fonctions qu'il exerce auprès du baillage, dont le siège est à Saint-Martin-Valmeroux, l'insécurité qui règne dans la région de Mauriac, la destruction de Lavour, la disparition lors des récents événements de ses cousins appartenant à la branche de la famille implantée dans la vallée de la Maronne et dont il semble avoir hérité, sont autant de raisons pour Guillaume Ribier de se fixer dans cette partie des Montagnes d'Auvergne qui jouit d'un calme relatif compte-tenu de la présence d'une garnison à Crèvecoeur et d'une compagnie de vingt écuyers. C'est aussi le lieu où, en cas de besoin, sont convoqués le ban et l'arrière-ban et les bandes de routiers, qui préfèrent le pillage au combat, évitent en principe de s'aventurer en zone militarisée.

Le mariage qu'il semble avoir contracté vers 1366 avec l'une des filles d'Aymeric de Fontanges - mariage dont nous avons tenté par ailleurs d'établir la réalité (44) - contribue à lui faire prendre cette décision. Aymeric de Fontanges a de nombreuses possessions à Saint-Martin-Valmeroux, Sainte-Eulalie, Drugeac, Salins, Saint-Martin-Cantalès et sans doute ailleurs. Tout permet de penser que Guillaume Ribier, grâce à cette alliance, réunit sur sa tête l'intégralité des droits sur le mas de Plagnes, dont une part importante détenue de toute antiquité par sa famille, lui échoit dans des conditions qui restent mystérieuses et qui n'ont laissé aucune trace dans les archives de famille. L'hypothèse d'une usucapion ne paraît pas pouvoir être écartée.

C'est donc à Plagnes, paroisse de Sainte-Eulalie, à proximité immédiate de Nozières où résident les Fontanges de Saint-Martin-Valmeroux, que Guillaume Ribier s'installe, peut-être dans l'une des maisons pour lesquelles Aymeric Ribier, cousin-germain présumé de son grand-père, rendait hommage à l'évêque de Clermont le 26 juillet 1337 (45) et qui est vraisemblablement à l'origine du château. La construction de celui-ci semble remonter au derniers tiers du 14ème siècle, ce qui permet de lui en attribuer l'initiative. J.B. de Ribier du Châtelet a relevé son nom et sa qualité de seigneur de Plagnes dans un acte de 1392, que nous n'avons pu retrouver. En revanche, l'inventaire des titres de Plagnes, établi en 1582,(46) cite à la même date une vente de dix sols de cens annuel, avec justice jusqu'à 60 sols, sur l'affar de la Bouigue, paroisse de Saint-Paul-de-Salers, que lui consent Guy de Nêrestang, de la paroisse du Falgoux, lequel consentira l'année suivante une vente similaire à Jean de Tournemire, fils d'Aymeric, seigneur de Leybros.(47) Comme toujours, dans ces cessions immobilières, on retrouve une parenté sous-jacente. Celle entre Guillaume Ribier et Jean de Tournemire apparaît avec évidence et confirme l'hypothèse du mariage formulée plus haut. Mais, quel était le lien avec Guy de Nêrestang ?

---

(43) Bibl. de Clermont, mss 602, page 71. (44) Pour tout ce qui a trait à Plagnes, voir D.Larcena, Naissance d'un fief... in "A moi Auvergne" 1986, T. 1, p. 17 et ss.(45) Arch. du P.de D. G IV, liasse 13 bis. (46) Archives de J.J. de Ribier. (47) Sartiges d'Angles, note manuscrite.

Cette acquisition est la seule opération à caractère patrimonial concernant Guillaume Ribier, qui nous soit parvenue, et elle intéresse l'une des dépendances de Plagnes. Rien sur Lavour qui semble complètement abandonné et qui restera inhabité jusqu'en 1470. C'est dire combien sa ruine est totale.

Le décès de Guillaume se situe entre 1396, date à laquelle il est encore lieutenant du bailli ducal des Montagnes d'Auvergne, (48) et 1397, date à laquelle son fils aîné, Pierre, apparaît dans plusieurs documents, soit avec le titre de seigneur de Plagnes, soit avec celui de seigneur de Lavour. (49) Il a donc environ 52 ans et est toujours en activité. Serait-il mort en service ?

On attribue à Guillaume Ribier de nombreux enfants, pas moins de sept fils. La filiation avec les deux aînés, Pierre, qui porte le prénom de son grand-père paternel, et Aymeric, qui porte celui de son grand-père maternel, est certaine. Celle avec Durand, connu pour avoir tué dans une rixe le curé de Jaleyrac et avoir obtenu en 1412 une lettre de rémission, est probable. Celle avec Etienne, cellerier du Monastère de Mauriac, et avec Jean, prieur du Vigean, ne s'appuie sur aucun document. Quant à Hugues, "de la maison de Plagnes," qui habite Veillère, paroisse de Drugeac, en 1417, (50) il semble bien qu'il s'agisse de Hugues de Plas, en latin de Planis, vraisemblablement fils de Jean et de Marie de Saint-Martial et par conséquent frère de Jacques de Saint-Martial, seigneur de Drugeac. Enfin, François, qui d'après un inventaire des titres de Lavour aurait passé un accord avec les habitants de La Besseyre, en 1400, est peut-être né d'une confusion avec son homonyme, François de Ribier, seigneur de Lavour, qui vivait cent ans plus tard. Il n'a en tout cas laissé aucune autre trace.

Il ne faut pas oublier que Guillaume a des frères et sœurs qui étaient encore mineurs en 1370 et dont certains sont nés peu avant 1360. Rien ne s'oppose à ce que l'un d'entre eux vive au début du 15<sup>ème</sup> siècle, et peut-être même plusieurs. Il ne serait pas surprenant que ce soit le cas de l'un des moines du Monastère de Mauriac. Il convient donc d'être circonspect.

\*  
\* \* \*

Pierre Ribier, l'aîné des fils de Guillaume, hérite de Plagnes, ce qui montre la place de cette terre dans le patrimoine familial et le peu d'importance que l'on attache à l'époque à Lavour qui sera laissé au cadet, après quatre ans d'indivision.

Pierre n'a pas sa place dans cette étude consacrée aux seigneurs de Lavour, d'autant plus que sa vie a fait l'objet d'une notice publiée par ailleurs. (51) Disons seulement qu'il aura, comme son frère Aymeric, l'occasion de traiter à propos des biens dépendant de la succession de sa mère et de son grand-père maternel. C'est ainsi qu'en 1391 il rachète à Guillaume de Fontanges, son oncle ou son cousin germain, ses droits sur le village de Roffilange. (52)

---

(48) M. Boudet, op. cit. page 197. (49) Arch. de J.J. de Ribier, inventaire de Plagnes et Dr de Ribier, Charlus-Champagnac et ses seigneurs, page 33. (50) Dic. du Cantal, Tome III, page 272. (51) D. Larcena, op. cit. in "A moi Auvergne" 1986, T. 1, page 17 et ss. (52) Inventaire des titres de Plagnes.

C'est aux termes d'une transaction analogue, intervenue le 16 avril 1404,(53) que son frère, Aymeric, rachète à Guillaume d'Escorailles, seigneur de Bourran, pour le prix de 80 livres tournois, ses droits sur Champeils, Custrac, Genail-lac, Boussac et Alboys, ainsi que "tout ce qu'il jouit de la succession d'Aymeric de Fontanges". Cette importante précision confère à l'acte, auquel assistent comme témoins Hélie de Saint-Exupéry, seigneur de Miremont, Hugues d'Autressal, damoiseau, Etienne Veilhan, curé de Mauriac, et Guillaume Laborie, notaire, son véritable caractère qui est celui d'une cession de droits successifs et apporte la preuve qu'Aymeric Ribier est, au même titre que Guillaume d'Escorailles, un "successible" d'Aymeric de Fontanges, puisque la cession n'est soumise à aucune ratification, ni de la part des héritiers, ni de celle du suzerain. Or, retrait successoral et retrait féodal sont à l'époque d'une application stricte et d'un usage courant, ce qui appelle certaines précautions que l'on ne retrouve pas dans l'acte et dont l'absence tend à démontrer la qualité de co-héritier de l'acquéreur. C'est ce qui permet de conclure, compte tenu de leur différence d'âge apparente, que Guillaume d'Escorailles et Aymeric Ribier sont tous les deux petits-fils d'Aymeric de Fontanges.

\*  
\* \* \*

Entre-temps, Aymeric Ribier, "armiger, filius et heres Guillaumi Riberii" rend hommage au Doyen du Monastère de Mauriac, aux termes d'un acte reçu par Pierre Rongier, notaire, le 9 mai 1401,(54) pour le mas de Lavaur et les affars de Laroche et Angles, avec droit de directe et justice jusqu'à 60 sols. L'acte précise que le mas de Lavaur s'étend jusqu'à Bourianes, Encharmes et Montsay, que l'affar de Laroche confine au village de Choumanou et enfin que l'affar d'Angles jouxte celui de Canassale, précisions qui permettent d'avoir une idée de l'étendue du fief, puisque l'extrémité sud de celui-ci, constituée par Choumanou, et l'extrémité nord, par Bourianes, sont distantes de près de quatre kilomètres.

Aymeric habite toujours dans la paroisse de Sainte-Eulalie, c'est-à-dire à Plagnes avec son frère, comme le précise l'acte du 16 avril 1404, ce qui n'est pas sans soulever un problème, dans la mesure où les devoirs que la coutume féodale impose au titulaire d'un fief l'obligent en pratique à y résider. Les circonstances avaient empêché son père de se soumettre à cette sujétion, mais depuis lors la situation a évolué dans un sens légèrement favorable et le Doyen du Monastère se préoccupe de rendre à la ville une certaine sécurité, à défaut de laquelle tout effort de reconstruction serait vain.

Pour ce faire, il convient en priorité de relever les remparts et c'est dans cette perspective qu'Aymeric Ribier, sans doute à l'instigation du Doyen, procède à l'acquisition, par acte en date du 11 janvier 1404, de la maison dite de Lescole, d'un four et d'un pré, que le vendeur, Mondon de Bélestat, tenait de sa mère Gaillarde de Lescole. Cette maison est adossée aux murailles de la ville et, conformément à l'usage, il appartient à son propriétaire de pourvoir à l'entretien, voire à la réfection, de la partie des remparts située sur son

---

(53) Arch. de J.J. de Ribier, parchemin n° 6. (54) idem, parchemin n° 5.

terrain. Cette obligation, à laquelle il est d'ailleurs fait allusion dans l'acte,(55) va entraîner d'importants travaux. Ce n'est qu'à partir de septembre 1406 qu'Aymeric Ribier et sa famille résident à Mauriac. La maison de Lescole devient pour un temps ce que l'on pourrait appeler "le chef-lieu de repli" de la seigneurie de Lavour. Le vassal du Monastère - et l'Armorial de Guillaume Revel montre à quel point le nombre des vassaux en armes a diminué - peut ainsi participer efficacement à la défense de la ville, mieux qu'il ne pourrait le faire dans une tour de guet qui, en cette période d'alerte permanente, se révélerait certainement inopérante et indéfendable. C'est ce qui explique que la reconstruction de Lavour ait été différée jusqu'à la fin des hostilités.

\*  
\*   \*  
\*

Aymeric Ribier épouse en 1404 et peut-être avant - la disparition de son contrat de mariage ne permet pas d'être affirmatif sur ce point - Guyotte de Claviers, fille d'André, seigneur de Laurichesse, et de Léone de Lampres.(56) Ce riche et brillant mariage lui procure les liquidités nécessaires aux nombreuses acquisitions qu'il effectue au cours des dix premières années de sa vie conjugale et fait entrer dans la famille la baronnie de Laurichesse avec ses dépendances dans les paroisses de Trizac et de Moussages. Si l'on en croit J.B. de Ribier du Châtelet, Guyotte de Claviers aurait également certains droits personnels sur Alboys et Champeils qui auraient motivé la cession du 16 avril 1404, citée plus haut. La chose paraît peu probable et n'est étayée par aucun document, la présence de Guyotte de Claviers à l'acte s'expliquant par le fait que c'est elle qui fournit les fonds. Il n'est cependant pas impossible qu'une parenté et certains intérêts communs soient à l'origine de cette alliance.

La généalogie de la famille et la chronologie des seigneurs de Lavour deviennent, à partir d'Aymeric Ribier et de Guyotte de Claviers, d'une clarté telle que l'on ne peut espérer, en poursuivant les recherches, ne découvrir que quelques détails qui auraient échappé au Docteur de Ribier dont l'ouvrage "Histoire Généalogique de la Maison de Ribier" fait autorité et dans lequel nous avons d'ailleurs puisé un grand nombre d'éléments.

Reste cependant à établir la jonction, jusqu'ici contestée et même exclue par la quasi-totalité des généalogistes, entre les Ribier de Lavour, les Ribeyre de Clermont et les Ribier de Blois. C'est Antoine Ribier, fils aîné d'Aymeric et de Guyotte de Claviers, qui est l'ancêtre commun de cette innombrable descendance. Ce sera l'objet d'une prochaine étude.

Dominique LARCENA

---

(55) Arch. de J.J. de Ribier, parchemin N° 5bis (56) Note manuscrite de J.B. de Ribier du Châtelet non reprise par le Docteur de Ribier.



## Questions du C.G.H.A.V.

A 2045 AUDEBAL (15 ?)

Origine de la famille et quartiers d'Anne AUDEBAL mariée avant 1724 à Jean-François RHODES Sr de Chabannes (1695-1761) de Selins (St-Hippolyte) dont postérité.

Jean-André FRESNEAU

A 2046 AYNES (dit ANDRIEU)

Cherche descendance de la famille AYNES dit ANDRIEU, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en Auvergne.

Geneviève YNES

(PCC CEGRA-INFOS n° 58 2e T. 1989 Q. 5423)

A 2047 BADOU(X) (43)

Souhaite tous renseignements sur la famille de Jacques BADOU né le 15 juin 1775 à Ceaux (Haute-Loire) fils de Simon et Anne-Marie BADOU, qui pourrait être à l'origine de ma famille dans le Centre et en Val de Loire. Cependant, dans l'état actuel des choses, j'ignore tout de ses parents et de ses éventuels frères et soeurs.

Joël BADOUX (C.G. Haut-Berry)

A 2048 (de) BERAL (15)

Quartiers de Philiberte de BERAL x 1685 Joseph de LASTIC Sgr du Fournels.

F. de ROQUEFEUIL

A 2049 BESSON (43)

Recherche x et ascendance du couple : BESSON Antoine x BRUNET Marie. Région d'Yssingaux (43).

Michel LANAUD

A 2050 PRINCE ALFONSO DE BOURBON

Dans le N° 47, de AMA, vous faites en page 25 un hommage à la mémoire de ce prince. J'en suis à la fois étonnée et intriguée : y a-t-il dans cette famille des alliances avec des Auvergnats, dont des descendants auraient par la suite émigré à Paris ? Dans l'affirmative, peut-on trouver une généalogie même rapide de cette branche ?

Raymonde BOSSON

Réponse de la Rédaction : Non, Chère Madame, il n'y a aucune raison particulière autre que l'hommage qui nous semblait devoir être rendu à la mémoire de ce Prince que nous avons eu le privilège de rencontrer et qui était à la fois un homme accompli de son temps et un parfait gentilhomme. La malchance l'a fauché encore dans la pleine force de l'âge et cet événement tragique a été ressenti douloureusement par tous ceux - et ils étaient nombreux en France - qui, à défaut d'un règne bien improbable, avaient reporté sur lui leurs espoirs de voir enfin revivre dignement les qualités et les vertus de la Maison de BOURBON. Quant à la généalogie de cette branche de BOURBON-ESPAGNE (ou BOURBON-ANJOU) directement issue de Louis XIV, elle est parfaitement connue et vous pourrez la trouver dans tous les ouvrages consacrés à la Maison de BOURBON. Elle se trouve notamment, à ce nom, dans le Grand Larousse Encyclopédique.

A 2051 CARRIERE (15)

Quartiers et toutes informations sur la famille de Joseph CARRIERE (alias LACARRIERE ou de LA CARRIERE) avocat établi à Aurillac et Polminhac, marié en 1700 à Catherine SALVAGE de CLAVIERES, dont postérité.

Jean-André FRESNEAU

A 2052 CHALMETTE (63)

\* Recherche la descendance de CHALMETTE Hierome + le 8.10.1673 et de DUMAS Madeleine x le 24.2.1631.

\* Recherche x et + de CHALMETTE François né le 5.8.1858 à Thiers et °, x et + de BARGOIN Marie Alphonsine Alexandrine, son épouse.

André CHALMETTE

A 2053 COLINET de LABEAU

Recherche quartiers de Philiberte COLINET de LABEAU x François de CABANNE de COMBLAT capitaine du régiment de Coet Logon.

F. de ROQUEFEUIL

NDLR - Vous auriez plus de chances de succès si vous indiquez des précisions de dates et de lieux. Conseil déjà mille fois répété ! A signaler que l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux en Octobre 1963 (n° 151) a publié une rubrique sur les COL(L)INET de LA SALLE probablement de la même famille (déjà mentionné dans AMA ! n° 40 du 2e T. 1987 page 28 et publié à titre d'information bibliographique dans "La France Généalogique" n° 36-37 de Juin 1964).

A 2054 CREVECOEUR (région indéterminée)

CREVECOEUR Charles, 24 avenue de la Lesse, 1200 BRUXELLES - BELGIQUE, dont l'ascendance remonte en Brabant Wallon et Namurois à 1520 avec plus de 40 ancêtres ou collatéraux "molniers" souhaite contact avec personnes 1° intéressées aux diverses branches de la famille de CREVECOEUR, qu'elles soient de Normandie, du Beauvaisis, des Ardennes, et 2° susceptibles de le renseigner sur des meuniers ayant exploité des moulins dépendant des seigneuries ou des seigneurs de CREVECOEUR ou apparentés.

A ce jour j'ai réussi à reconstituer mon ascendance jusqu'en 1500 mais sans pouvoir sortir du Brabant Wallon ou du Namurois, et sans réussir à rattacher mes ancêtres aux CREVECOEUR de France. J'ai pu rassembler les généalogies des CREVECOEUR de Crèvecœur-le-Grand, des BOUCHER de PERTHES de CREVECOEUR, des CREVECOEUR de LIESQUEVIN, des SAINT JOHN de CREVECOEUR, des CREVECOEUR de Vienne et Prunoy et des de JAUSSE de MASTAING mais je cherche toujours vainement les données généalogiques des CREVECOEUR de GERVILLE, des DU HAN de CREVECOEUR, des de HANNIVEL et des ASSELIN de CREVECOEUR, ainsi que les liens qui ne pouvaient manquer d'exister entre ces diverses branches essaimées dans toute la France.

Charles CREVECOEUR

NDLR - Lui faire réponse directement. A noter dans l'histoire de l'Ordre de la Toison d'Or (créé à Bruges le 10 janvier 1430 par le Duc de Bourgogne Philippe le Bon) que Philippe de CREVECOEUR Chevalier, en fut expulsé pour avoir fait serment d'allégeance au roi de France, et son écu "renversé et mis à rebours" (source : Bull. ANF Oct. 1989 n° 201, page 25).

A 2055 DRELON/COUPELON (63)

Ne pouvant, du Nord, me rendre en Auvergne pour investigations, recherche qui pourrait me retrouver acte ou contrat mariage de Marie COUPELON (de Chamalières) avec Claude DRELON (de ?) en 1695 ou avant, aux environs de Clermont.

Cécil DRELON

A 2056 FAY (43)

Recherche ascendance de FAY Pierre époux GESAR Marianne, sans dates de naissance - mariage - décès. J'ai en main la naissance du fils : FAY Pierre, 18 août 1793, époux LIVERNOIS Antoinette 20 avril 1795 Brives Charensac. La descendance vient des registres de la Mairie du Puy en Velay.

Alexandre FAY

A 2057 FAUCHE ou FAUCHER (Auvergne)

Recherche ascendance et tous renseignements sur Antoine FAUCHÉ ou FAUCHER fils de Guillaume FAUCHER et Germaine CHAVIGNIER habitant Saint-Amandin en prairial an XIII

° Saint Amandin (Cantal) 14 février 1774. Marchand Colporteur. x Saintes le 14 prairial an XIII à Elisabeth BARON fille de Pierre François BARON et Elisabeth Marie VERGNAUD ° Saintes (17) 20.6.1768. + Saintes 22 novembre 1833.

Claude LUBINEAU

("Histoire et Tradition")

A 2058 FAURE/PEYROCHE (43) :

Recherche x et ascendance du couple : FAURE Mathieu x PEYROCHE Jeanne. Région d'Yssingeaux (43).

Michel LANAUD

A 2059 de JACQUES (Sr de la Bastide, Fontrouge, du Serré,...) (15)

Recherche liens de filiation entre Guillaume de JACQUES Sr de la Bastide et son frère Joseph Balthazar de JACQUES Sr du Serré (vers 1685-1742) et les membres de cette famille maintenus en 1666 et cités par L. de RIBIER (Preuves) : David Sr de la Bastide et ses deux frères prénommés Jacques.

Je suis également intéressé par toute information concernant cette famille (branche des Srs de Fontrouge, origine commune avec la famille de GACHES de BELMON : date d'extinction...). (L. de RIBIER "Preuves de la noblesse d'Auvergne" et NADAUD "Nobiliaire du Diocèse de Limoges" connus.)

Jean-André FRESNEAU

A 2060 JANOT (Clermont-Ferrand)

Ascendance de Michelle JANOT ° vers 1684 fille de Pierre et Martialle TIXIER x avec Jean AMBLARD (Contrat de x 5.12.1703 chez Me CHASSEGAY notaire à Montferrand + avant 1756.

Christian ARBAUD

A 2061 LABROHA (15)

Quartiers d'Anne LABROHA (vers 1710-1780) mariée avant 1735 à François COMMOLET Sr des Mouleyres (St-Hippolyte) dont postérité.

Jean-André FRESNEAU

A 2062 LEBRE (Chastel 43)

Ascendance de Marie LEBRE ° 23.8.1835 Chastel (43) + 24.11.1923 St-Flour (15) x ? Chastel ? avec Louis CARRAYROU. Fille de Louis et Anne SERVANT.

Christian ARBAUD

A 2063 LIGONNET (03, 15, 48 ?)

Les LICONNET les plus anciens trouvés par mes soins se situent dans la région de Marcillat en Combraille.03 Je viens de trouver deux localités qui répondent au nom de :

- dans le Cantal, Ligones près de Ruynes en Margeride ;
- dans la Lozère, Le Licones près de St-Léger du Malzieu.

Je me demande s'il y a une relation entre mon patronyme et ces localités, aussi j'aimerais entrer en relation avec quiconque pourrait me renseigner à ce sujet.

Raymond LIGONNET

A 2064 de MASSEBEAU (15)

Quartiers (notamment maternels) et date et lieu de mariage de Gilberte de MASSEBEAU (vers 1656-1726) décédée à Ussel-en-Planèze le 26 mai 1726 femme présumée de Louis de CHAZELLES Sr de Poughol, et fille présumée de Jean de MASSEBEAU Sr de Jarousset et de Philiberte de TRAVERSE.

Jean-André FRESNEAU

A 2065 MEALLET de FARGUES

Tous renseignements sur le Bienheureux Louis-François de MEALLET de FARGUES né à Fargues, commune de Vitrac (15) le 7 juillet 1764, massacré au Couvent des Carmes à Paris le 2 septembre 1792.

D. LARCENA

A 2066 PAULHAGUET

Etant hésitant, je voudrais savoir si, avant 1789, Paulhaguet était paroisse d'Auvergne, ou du Velay.

Jean NOMA

A 2067 ROUSSEL

Cherche tous renseignements sur Jean ROUSSEL ° 02.01.1768 Paulhaguet, fils de Joseph et Marie Anne DU/DEFAY/E.

Jean NOMA

A 2068 SIGOT (63)

Qui pourrait rechercher aux Archives départementales du Puy de Dôme, cote GE 86, de La Chapelle Agnon, le ou les SIGOT qui y ont vu le jour. Une réponse négative me serait même utile.

J. SIGAUD

A 2069 TARTIERE/MORIN (63)

Recherche dates et lieux :

TARTIERE Françoise. Fille de TARTIERE Jean et de CHAMPEIX Marie. Née le 20.10.1807 à Compains (63) Mariée le ? à ? avec MORIN Jean (+ le 26.10.1834 à Compains.63). Remariée le 18.07.1838 avec ECHAVIDRE Jean. Décédée après 1862 ? à Compains.

TARTIERE Françoise. Fille de TARTIERE Louis, ° en 1774 ?, et de ? Née ca 1805 à ? Mariée le ? à ? avec CHABAUD Pierre. Décédée le ? à ?

MORIN Jean époux de BABUT Marguerite. Mariés le 5.06.1862 à Compains (63) Décédés tous les deux à Compains après juin 1894.

Georges MORIN

A 2070 TEYTARD (Clermont-Ferrand. 63)

Ascendance de Marie TEYTARD ° vers 1726 fille de Gabriel et de Françoise LEGAY (originaires de Pérignat les Sarliève) x 13.1.1756 Clermont-Ferrand (63) paroisse de Montferrand, avec Victor AMBLARD.

Christian ARBAUD

A 2071 TOURLOUROU (15)

Quartiers et toute information sur la famille de Marguerite TOURLOUROU (vers 1630-1705) décédée à Cabanès (Polminhac) "femme au sieur de LA GARDETTE écuyer" (il s'agit vraisemblablement de Jean de CHAZELLES Sr de la Gardette, établi à Cabanès).

Jean-André FRESNEAU

A 2072 VIAL-BRUYERE (43)

Recherche x et ascendance de Claude VIAL et Louise BRUYERE dont un fils, Jean-Claude VIAL ° Roucoules(43) le 5.9.1798 x Saint-Pol de Mons (43) 5.3.1821 Marie TAMIER.

Jeannine RAFFIN

(Q. 5403 CEGRA INFOS n° 57 1er T. 1989.)

## REPONSES

du

## CGHAY

Divers : GIRY/LAFORGE (voir AMA ! n° 38 du 4e T. 1986 page 10)

Il y avait de nombreuses familles GIRY dans l'est de la Creuse : régions de Guéret, de Chénéraillles, de Bellegarde.

Joël AUBAILLY

A 24/A 258 DAUPHINS D'Auvergne (Compléments aux n° 5 et 16)

A propos des Dauphins d'Auvergne Comtes de Clermont

Pour répondre à une question posée par Madame Ch. ANDRE à Neuilly/S. voici une partie de la généalogie descendante de la branche aînée d'Auvergne dont les droits sur le comté d'Auvergne lui furent arrachés par Guillaume d'Auvergne dit le Vieux (1157-1182) sur son frère aîné, Robert comte d'Auvergne, parti à la croisade en 1147. On trouve ensuite : Robert, fils de Marchise d'Albon, premier à être surnommé "Dauphin d'Auvergne" comme son grand-père Guigues d'Albon fut intitulé Dauphin de Viennois ; Robert Dauphin, dit de Velay, fut comte de Clermont de 1169 à 1234 ; il avait épousé vers 1182 G. comtesse de Montferrand, dame de Braye en Picardie, dite la comtesse Brayère ; d'où :

Guillaume Dauphin, comte de Montferrand en 1201, à la mort de sa mère, comte de Clermont de 1234 à 1240 ; marié 1° dès 1196 avec Huguette de Chamalières, dame en partie de Gerzat avec sa soeur Alixent ;

2° vers 1212 avec Isabeau ?

3° avec Philippa, remariée en 1241 avec Robert d'Escourcelles, fils d'Amauri, bailli de la terre d'Auvergne d'où (mais de quel lit ?) Robert Dauphin, comte de Clermont de 1239 à 1262, Sgr de Montferrand, Sgr de Saint-Ilpize ; ce serait lui qui aurait progressivement racheté la seigneurie de Lauthoin, à l'entrée des gorges de l'Allagnon, dès 1241, de Béraud de Lauthoin, chevalier, époux d'une Haelips (Alix) ; ce Robert Dauphin marié 1° vers 1220 à Alaïs de Ventadour (des vicomtes de Tulle) veuve de Guillaume de M. ?

2° à Alix de Bourgogne fille d'Eudes, décédée le 13 août 1266 ;

d'où : Robert Dauphin, comte de Clermont de 1262 à 1282 ; marié à Mahaud fille de Guillaume Comte d'Auvergne et d'Alix de Brabant ; d'où : Robert Comte de Clermont de 1282 à 1325, Sgr de St-Ilpize ; décédé le 29 janvier 1325 ; marié 1° en 1279 à Alixent fille de Béraud sire de Mercoeur et de Béatrix de Bourbon, décédée le 15 juillet 1287 ;

2° en 1289 à Isabeau de Chatillon en Bazois (Nivernais) (fille de Hugues et Isabeau de Mello) dame de Jaligny ;

d'où du 1er lit : Jean Dauphin, comte de Clermont de 1324 à 1351, Sgr de Lauthoin en 1317, décédé le 10 mars 1352, marié en 1313 ? à Anne de Poitiers, fille d'Aymar comte de Valentinois, et du 2d lit : Robert Dauphin Sgr de Jaligny et de St-Ilpize, marié vers 1310 à Almodie fille d'Etienne Comptour Sgr d'Apchon Sgr de Combronde, fief reçu de son père en 1283.

Bruno de FELIGONDE

En complément, il nous faudrait ajouter une histoire des Dauphins, de Sicile à l'Auvergne :  
Pour répondre à M. J. GAY (n° 521) il faut synthétiser des recherches menées, entre autres, par : Pt J. BERGE in "Les Erreurs de l'Histoire" ; par P.F. FOURNIER in "Le Nom du troubadour Dauphin" et par Ramon d'ABADAL i de VINYALS in "Dels Visigots als Catalans". Situons les faits essentiels :

Guillaume le Jeune (1115-1165) fut fait prisonnier par son oncle Guillaume d'Auvergne dit l'Ancien (1157-1182) et par Guillaume Comte de Nevers, peu avant Pâques 1167 et dépouillé de ses droits sur le comté d'Auvergne ; Guillaume le Jeune était comte de Montferrand lorsqu'il signa un accord, en 1145, avec Aimeri, évêque de Clermont. Il n'avait pas d'enfant à cette date. Son oncle Guillaume d'Auvergne avait profité du départ de son frère aîné Robert Comte d'Auvergne à la croisade au côté du roi Louis VI, en 1147, pour usurper les titres et terres que celui-ci lui avait laissé en garde.

Guillaume le Jeune avait épousé vers 1150/1155 ? Marquise d'Albon fille de Guigues Comte d'Albon, intitulé "dauphin de Viennois" pour la première fois dans la famille des sires d'Albon, en 1110, et de Marguerite de Bourgogne fille du Comte Palatin de Bourgogne. Ce Dauphin fut comte d'Albon de 1132 à 1142. La descendance de Guillaume le Jeune dut se replier sur les terres de Vodable et prit le surnom de Dauphin d'Auvergne pour se distinguer de la branche cadette d'Auvergne qui avait usurpé les honneurs du comté d'Auvergne.

Marquise d'Albon était la petite-fille de Guigues Comte d'Albon et de Mathilde ou Mahaut (de Sicile) dite la cadette. En effet, son père Roger I Grand Comte de Sicile (1040-1101) avait eu une nombreuse progéniture successivement avec trois femmes ; on trouve entre autres :

du 1er lit : Mahaut l'aînée, épouse de Raymond de Saint-Gilles (des comtes de Toulouse) lequel se remaria avec Elvire de Castille (décédée en 1105) ;

du 2e lit avec Adélaïde de Montferrat : Mahaut la jeune, mariée à Rainulphe comte d'Alife et d'Avellino, mort en 1131 ;

Mahaut la cadette, issue du 3e lit avec N. de Savone, propre soeur d'un gendre du Grand-Comte par son 2e lit ! Mahaut la cadette fut mariée très jeune à Conrad couronné roi d'Italie en 1095 ; lors de son couronnement elle fut rebaptisée Constance ; devenue veuve très tôt, elle garda le titre de reine dans les actes et fut remariée à Guigues Comte d'Albon ; elle devint la mère du 1er dauphin de Viennois, né vers 1100. Le père de Mahaut la cadette était Roger d'Hauteville, douzième enfant de Tancrede d'Hauteville, conquérant de la Sicile avec son frère aîné Robert Guiscard Comte de Pouille, mort en 1085.

Bruno de FELIGONDE

NDLR - Nous avons également reçu de notre adhérent, que nous remercions chaleureusement, une intéressante communication sur l'onomastique des Dauphins de Viennois et de Clermont, que nous publierons dans un prochain numéro.

#### A 305 de TRAVERSE

(Question posée dans le n° 12/13 de Mai-Août 1980 par Michel BRUNEAU)

- Poncet de TRAVERSE est fils de Charles de TRAVERSE seigneur de Peyrebessè et de Hélics de SEVERAC.

(source : Abbé BOUFFET, Bredom, p. 98 et 185)

- Poncet de TRAVERSE se marie avec Gilberte TEILHARD le 2 mars 1631 à Murat.

(source : A.D. du Cantal, registres d'Albepierre-Bredons, réf. 5 E 769/06)

- Philiberte de TRAVERSE est née le 13 novembre 1635 à Murat.

(source : A.D. du Cantal, registres d'Albepierre-Bredons, réf. 5 E 769/03)

Georges TEILLARD d'EYRY

NDLR - Il semble que le second mariage cité fut tumultueux et nous possédons la retranscription de Mémoires dans lesquels Gilberte TEILHARD se plaint véhémentement des mauvais traitements infligés par son mari. On aurait pu ajouter aux éléments ci-dessus le mariage (Contrat Murat du 21 juin 1612) de Christophe TEILHARD et d'Isabeau de TRAVERSE.

#### A 1552 LUBIERE-PETIT

A titre d'indication, voici les quelques couples relevés dans les RP de Villosanges :

- Antoine LUBIERE (1700-1780) x av. 1753 à Marguerite JOANNY (° ? + 1764 d'où au moins trois enfants.

- Jacques LUBIERE (1728-1788) x av. 1761 à Marie ROUSSEAU d'où au moins sept enfants, entre autres :

Marien L. x av. 1781 Marguerite MONTEIL,

et Jeanne L. x 1775 Amable CHIROL.

- Pierre LUBIERE x av. 1760 Jeanne PETIT (1723-1765) d'où au moins six enfants, entre autres :

Marguerite L. x 1782 Amable MORGE

Marie L. x 1784 Michel FOURNIER

Anne L. x 1777 Gaspard BOUACHON

Jacques L. x 1774 Gabrielle MARCHE.

C. COLLANGE

A 1553 MARODON

Les RP de Sauxillanges donnent quelques porteurs du nom MASREDON ou MAREDON au moins pour la période 1700-1740. S'ils vous intéressent, je les tiens à votre disposition.

C. COLLANGE

A 1632 de CORN

Je prends connaissance dans le n° 45 d'"A moi Auvergne" de la réponse du Père J.B. PAILLONCY à ma question N° A 1632 (de CORN. 15). Je lui en suis très reconnaissant. Ne connaissant pas son adresse pour le remercier directement, je vous serais obligé de bien vouloir lui transmettre toute ma gratitude.

Si une information vous parvenait sur les quartiers de Louise de GISCARD de CAVAINAC dont vous signalez très justement la variante comparativement à la réponse de M. Michel CAUSSIN parue dans le n° 42 précédent (et non 12) j'en serais très heureux. Pourriez-vous me la transmettre soit directement, soit par votre revue ?

Maurice DELAVEAU

A 1632 de CORN

Complément aux informations n° 42 page 45 :

- 10 - Gabriel de GISCARD baron de Thedirac, Sgr de Cavanhac
- 20 - Gaspard de GISCARD seigneur de Cavagnac, Mézels
- 21 - Isabeau de LA GOUTTE de LA POUJADE
- 40 - Antoine de GISCARD Sgr de Cavagnac, Mézels
- 41 - Catherine de ROFFINHAC
- 80 - Nicolas de GISCARD Sgr de Cavagnac Mézels
- 81 - Elisabeth de MOLCEAU de BAR
- 100 - Jean DU CHEYLAR
- 101 - Henriette de LESTRADE de FLOIRAC
- 102 - Guillaume de LAUZIERES Sgr de Lauzieres-Themines
- 103 - Souveraine d'EBRARD de SAINT-SULPICE.

Jacques TULET

A 1737 ESPECEL, SPECEL

Le 10.06.1757 ° Pierre ROUX de François et Marguerite ESPECEL, sabotiers du Boucharet (Champagnac) p. Pierre ROUX, m. Marguerite GAILLARD

Le 05.01.1758 ° Louis CLEMENSAC de Mathieu et Antoinette MEGES, p. Louis MEGES, m. Jeanne BARTHELEMY du lieu de Dreins (Champagnac) en prés. de Vital ESPECEL et de Mathieu GUINIBERT

Le 26.12.1758 ° Jean Pierre ROUX de François et Marguerite ESPECEL...

Le 05.05.1761 Après dispense du 3ème degré de consanguinité obtenue à Saint-Flour le 12.04.1761 x Pierre MARCHANI fils à Jacques et à défunte Marguerite BRUHAT, laboureurs de Lentre Jeune et Marguerite CHAMBON fille à Benoît et à Marguerite SPECEL laboureurs de Neyrolés [actuel : Neyrolles] paroisse de Champagnac-le-Vieux, en présence de Pierre CHABANE, Jean VIGIER de Lentre Jeune, et Pierre CHAMBON de Neyrolés.

Claude MAZAL

A 1816 CHANTEREL

A défaut de gens de ce nom en Auvergne, j'en citerai dans une région littéralement envahie par les Auvergnats (soyez tranquilles, j'en descends) je veux dire l'arrondissement de Château-Thierry, et le contexte dans les actes est tel qu'il s'agit manifestement d'une famille non originaire du cru. En sus de ces CHANTEREL peut-être auvergnats, dont je descends, il y a les autres Auvergnats venus beaucoup plus récemment, dont je descends également. Pour les CHANTEREL : à 02 Château-Thierry, le ménage

7034 Louis PREVOSTEL notaire royal vers 1585 et son épouse

7035 Nicole CHANTEREL. Leur fille 3517 Nicole PREVOSTEL épousera 3516 Jean JANNART procureur (+ 1637) prochainement apparenté à Jacques JANNART l'oncle de Jean de LA FONTAINE. Je descends de 3516 x 3517.

Le plus ancien acte retrouvé à St-Crépin de Château-Thierry : 27 mai 1555 ° Marie CHANTEREL fille de Nicolas CHANTEREL et Claude THIERRY (du fameux héritage THIERRY ; hélas, Napoléon Ier a tout confisqué !). MARRAINE la femme de Jean GIROST le capitaine de Château-Thierry. Et encore : 18 mai 1557 ° Louise, fille des mêmes ; parrain Jean OZANNE magistrat au siège, marraine Louise ROBERT (ROLLET ?) femme du prévost du Maréchal de La Marche et Margueritte de BEAUFORT femme de ... OZANNE. On faisait dans le beau monde.

A noter, à cette époque, la fréquence des patronymes à désinence -EL ; au hasard : REVEL, VOISTURIEL, PINTEREL, PICHEREL, etc...

Je n'ai envoyé ces indications qu'en raison de l'absence d'autres. D'où viennent ces CHANTEREL castelthéodoriciens (ce n'est pas une maladie, c'est le nom des habitants de la ville) ? Je l'ignore.

Raymond JOSSE

A 1840 POINTU - MICHY (63)

Double mariage à Eglise Neuve des Liards (Puy de Dôme) :

Pierre et Jean POINTU fils de Pierre et Catherine CHANTAGREL

x 26 avril 1807 avec Marie et Catherine LOUBARESSSE filles à Jean et Antoinette MICHY. Témoins :

Pierre POINTU 55 ans père des époux ; Augustin POMEL 55 ans oncle des époux ;

Guillaume AUSSANDON 32 ans qui a signé ; Augustin POMEL 22 ans qui a signé.

Daniel DEGEORGES

A 1855 ANDRE/ANDRE

Je n'ai malheureusement pas les actes que vous recherchez, mais j'ai cependant une indication qui pourra sans doute vous être utile, elle provient de notes relevées en 1967 sur des fragments de registres par de FREYCENET-LATOIR et non des Archives départementales. Un seul Jean Charles ANDRE y figure :

1714, 21 février.- Naissance de Jean-Charles ANDRE fils de Sieur Charles ANDRE de Larc et Dlle Marie CHABANIS de Freyccenet. Parrain Sr Jean ANDRE de Larc, grand-père, marraine Dlle Catherine FALGON grand mère. Présents Sieur Jean Antoine LIABEUF de Lair [L'Herm] paroisse d'Issarlès et Sieur Jean Antoine NICOLAS de Freyccenet. Mais nous trouvons en 1734 :

1734, 12 mai.- Sépulture de Jean Charles ANDRE fils aîné de Sieur Charles ANDRE âgé de 21 ans, étudiant en théologie au Puy, décédé le 10 mai, ont assisté à son convoi le Sieur ANDRE religieux, le Sieur Curé de Laussonne, messire Jean Jacques BADIOU vicaire de Lantriac et moydit curé. ARSAC curé.

Votre Jean-Charles ANDRE ne serait donc pas celui-là. J'ai tous les enfants de Charles ANDRE et de Marie CHABANIS, beaucoup d'actes les concernant ainsi que d'autres rameaux de Freyccenet ; s'ils pouvaient contribuer à vos travaux je vous les copierai volontiers (1646-1766). Je n'ai rien sur les ANDRE du Monastier amis de saint François Régis, mais j'en parle dans l'un de mes ouvrages et pourrais voir mes notes.

F. de LA CONTERIE

A 1899 BEAL-LESCURE

BEAL Pierre ° Menet. Veuf Marie Joséphine Julie Esther PAPON, + Chaussenac 7.5.1887. x Salers 11.2.1888

1 LESCURE Marie Jeanne Julie ° Tournemire 14.2.1863

2 LESCURE Jean Antoine Louis, notaire à Salers

3 MOURGUYE Catherine Anaïs

6 MOURGUYE François ° Fontanges 14.6.1803 ; x Salers 4.5.1836 ; + Salers 1.6.1875

7 ESPINASSE Jeanne Julie ° Salers 4.6.1810 ; + Salers 6.10.1875

12 MOURGUYE Louis + St-Projet (de Salers ?) 9.10.1817

13 MORET Marie + Fontanges 18.9.1805

14 ESPINASSE Jean André ° Salers ca 1777 ; x Salers an VI ; + Salers 4.12.1841

15 RION Marguerite ° Fontanges 23.12.1780 ; + ? 10.8.1845

28 ESPINASSE Pierre x Salers 19.1.1774

29 SEVESTRE Margueritte ° Salers 6.1.1753 ; + Salers 8.9.1837

30 RION François ° Apcher-St-Cernin 17.4.1744 ; x Fontanges 26.7.1768 ; + Salers 13.12.1816

31 JOANNY Jeanne ° Fontanges 14.1.1749 ; + Salers 18.9.1809

56 ESPINASSE Jean André

57 COURTILLES Jeanne

58 SEVESTRE Denis ° Us, diocèse de Rouen ; x Salers 17.2.1746

59 VERGNES Margueritte

60 RION Jacques x St-Cernin 22.6.1735 ; + Apcher-St-Cernin 14.3.1762

61 CONRIER Margueritte + Apcher-St-Cernin 14 vendémiaire an VII

62 JOANNY Pierre x Fontanges 27.7.1743

63 VIDAL Margueritte + ? 28.12.1770

116 SEVESTRE Thomas

117 SEREAUX Thérèse

118 VERGNES Jean

119 MEYNIAL Anne.

P. RION

A 1904 CHOMETTE (Complément au n° 48)

- 1 DURANTON Jean François ° 9 mai 1775 Condat les Montboissier
- 2 DURANTON André, notaire et procureur Montboissier ° ? + ? x 13 mai 1766 Condat les Montboissier
- 3 DULAC Jeanne ° 4 février 1741 Condat les Montboissier ; + ?
- 4 DURANTON François ° ? + ? x Cunlhat
- 5 BOUDAL Marie ° ? + ?
- 6 DULAC François, écuyer ° 19 février 1705 Condat les M. ou 25.12.1706 Condat ; + 20 juillet 1744 Condat les M. (attaque d'apoplexie) x 24 novembre 1738 Ambert
- 7 ARTAUD Jeanne ° 15 décembre 1702 Ambert ; + 24 janvier 1773 Condat
- 12 DULAC François, fils d'Henry et Suzanne TOURNADE ; ° ? + 10 novembre 1722 Condat les M. x 9 février 1703 Condat les M.
- 13 de BOISFOLLET Anne (Marianne) fille à Louis + Marguerite de SERMENT ; ° ? + 27 avril 1714 Condat les M.
- 14 ARTAUD Benoît, fils d'Antoine et Antoinette SAUVAGEON ; ° 4 octobre 1657 Ambert ; + 25 mai 1707 Ambert Vf Gabrielle GOURBEYRE ; x vers 1695
- 15 de SEDAGES Marie ° ? + ?

Daniel DEGEORGES

A 1913 BEAL-LESCURE

Voir supra réponse A 1899.

A 1948 de LA ROCHETTE (Complément au n° 48)

C'est avec une certaine surprise que j'ai pris connaissance, dans le n° 48 de "A moi Auvergne !" 2e trimestre 1989, de la réponse faite à la question posée par M. JOUVE de St-Flour, et concernant la famille de LA ROCHETTE. Cette réponse émane de M. Robert LEOTOING notre vice-Président, qui omet de donner ses sources, tirées d'un ouvrage assez rare qu'il possède, ainsi que moi-même : "La Maison de LA ROCHETTE" par BOUDON-LASHERMES.

Je vous avais, moi aussi, adressé un papier à ce sujet, avec l'autorisation olographe du Gal Cte Guy de LA ROCHETTE de ROCHEGONDE chef de la famille depuis le décès du regretté Cte Maxime, son père. (Ce travail ne semble pas avoir retenu l'attention de la Rédaction.) Par contre, celui de M. LEOTOING contient un certain nombre d'erreurs et d'omissions que je désirerais voir corriger, ceci dit sans aucune acrimonie envers notre Vice-Président qui, par ailleurs, se dépense sans compter pour le Cercle.

Afin d'éviter toute confusion, je reprends la même numérotation :

- I - Il s'agit de GUIGUES DAUPHIN, et non de GUIGNES. Ce nom, avec cette fausse orthographe étant répétée par cinq fois, il ne peut s'agir d'une erreur, le nom est correctement écrit dans le livre. Cette famille étant suffisamment connue par la suite donnée au nom de "DAUPHIN" ! A cette cadence-là, c'est une ignorance totale du dossier, ce nom étant toujours écrit en lettres majuscules.
- II - Berauld et non Beraut qui n'a pas la même racine, n'est pas filleul de Berauld mais de Berauld de Mercoeur. Ici, je pense qu'il s'agit d'une erreur de frappe. Y ajouter "x au Puy".
- III- }  
IV - } Pas mis dates, titres, mais peut-être n'est-ce pas utile, on peut, sur demande, les communiquer ?  
V - }
- VI - Ce n'est pas Drogonnet qu'Isabelle de BIERS épousa le 22 janvier 1375, mais son premier mari, noble Guillaume BOQUET damoiseau d'Ambert, de Guillaume, et duquel elle était veuve.
- VII- Berauld leur fils était "damoiseau Sgr de La Rochette et de Charlhia"
- VIII- Guillaume de LA ROCHETTE damoiseau... Marguerite de CHABANNES fille de Pierre de CHABANNES
- IX - Evrard, damoiseau est écuyer à la date du 30 juin 1468
- X - Evrard de LA ROCHETTE x le 11 juillet 1530 Peyronnelle d'AURELLE... sa cousine par la mère d'Isabeau de BIERS, et non par sa nièce (erreur de lecture sans doute)
- 3F - Maintenu de noblesse du 04.08.1667
- 4F - 4e enfant de Jean et Antoinette de MYET
- 5F - 3e " " Amable de LA R. et de Jeanne GRIVEL, objet de cette recherche.

Cela peut paraître tatillon, mais chacun sait, et M. Robert LEOTOING le premier, que la Généalogie, comme l'Héraldique, se doivent d'être astreintes à la précision et à la rigueur, et sont des sciences d'exactitude. J'espère qu'il ne m'en voudra pas de cette petite correction de son travail.

Marguerite Marie HYPOLITE

NDLR - Il ne saurait être question, espérons-le, de polémique. Cela dit, nous avons bien reçu en son temps votre intéressant travail mais, faute de place, il n'avait pu alors être reproduit. Nos lecteurs voudront bien le trouver ci-dessous dans son intégralité :

(Renseignements diffusés avec autorisation du Général Comte Guy de LA ROCHEFFE de ROCHEGONDE d'après archives sur la famille.)

Recherches généalogiques sur les ancêtres de Antoinette de LA ROCHEFFE 3ème fille d'Amable de LA ROCHEFFE, née en 1691, x en 1722, 11.02 à Mathieu PREVOST de SOULANGES. (Par généalogie descendante.)

- Guigues-Dauphin, co-seigneur de la Rochette, ° 1190 en Dauphiné, se fixe en Velay vers 1215. Reconnaît en 1249 tenir en fief du Dauphin Guigues tout ce qu'il possède à Allevard et autres (Inventaire en Grésivaudan I,1). Le 16.05.1263 vend à Guigues Dauphin du Viennois, le tout, lequel accepte cette vente, donne quittance (Arch. de l'Isère B 253/395). Arch. du Dauphiné ; Inventaire 1277.6, 1346-781). Il laisse d'une alliance inconnue, six enfants, dont :
  - Berauld Guigues ° v. 1220, filleul de Berauld de Mercoeur, x au Puy à Marguerite Boudon, de Guillaume Sgr du Villaret, d'où un fils : Raymond.
  - Raymond Guigues chev. Sgr de Batarel, ° v. 1255 x sa cousine Alix de la Rochette, de Guigues, et soeur de François. Rendit hommage pour un quart de la seigneurie du Villaret à l'évêque de Poitiers en 1283, 1308, 1319, d'où trois fils dont l'aîné Robert qui suit.
  - Robert Guigues de LA ROCHEFFE premier à se fixer au château de la Rochette (toujours habité par la famille six siècles après) qui blasonnait : "d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef, une en pointe" timbré d'une couronne de comte. ° v. 1290, + entre 1339 et 1347. Il avait épousé au Puy, Hélipe de CHAPTEUIL-GLAVENAS issue des Comtours de Velay, qui blasonnait "de gueules au griffon d'or". D'où deux fils dont :
  - Hugues Guigues de LA ROCHEFFE Chev. Sgr du lieu, x 1365 à Damoiselle Jeanne ANDREU de Conros, fille de Noble Guillaume ANDREU de Conros et de Jeanne DU MAS, d'où trois enfants.
  - Drogonnet de LA ROCHEFFE x à Isabelle de BIERS dame de Chilhac, fille de noble Bertrand de BIERS dit "de Rotho" esc. Sgr de la Coharde (Vve en 1e noces de noble Guillaume BOLET Damoiseau d'Ambert, +, lui après 1400, elle + après 1417. D'où :
  - Berauld de LA ROCHEFFE x 29.07.1405 à Anne de TORSIAC nièce d'Astorg, prieur de la Bajasse, qui blasonnait "d'azur au taureau de g. corné d'argent, issant de l'angle senestre de l'écu" possessionnée à Blesle, damoiseau Sgr de la Rochette et du Chalhât, testa le 09.10.1421, d'où trois enfants dont :
  - Guillaume de LA ROCHEFFE damoiseau Sgr de la Rochette et du Chalhât x à Isabeau CHAPEL du Chalhât de noble Jean CHAPEL et d'une fille de Pierre de CHABANNES du Villars de Barges v. 1448 qui blasonnait "d'azur à trois fasces crénelées d'or de 4,3,2 créneaux". Etait veuve le 26.06.1471. D'où :
  - Evrard I de LA ROCHEFFE damoiseau Sgr de la Coharde et de la Rochette (Erard, ou Hérard) x à Pébrac à Isabeau de DIGONS de Raymond, elle blasonnait : "d'azur à trois étoiles d'or, à la bordure de gueules" d'où :
  - Evrard II Sgr de la Rochette, Fongeyres, Royes, La Coharde, x le 01.07.1530 à Peyronnelle d'AURELLE de TERRENEYRE de COLOMBINES (sa cousine par Isabeau de BIERS). Elle blasonnait : "d'azur à la coquille d'or en abîme, acc. en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de cinq mouchetures d'hermines du même". Eurent plusieurs enfants dont François Armand qui suit et Jean qui suivra, tige de la branche des Sgrs de la Feuillerade.
  - François-Armand de LA ROCHEFFE Sgr Esc. de la Bastide, Royes, La Coharde, Fongeyres, + av. 1569 ; figure au registre des hommages de Mercoeur en 1543, x Claude DES AGES originaire de la Marche, fixée en Berry qui portait : "d'argent au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules". Eurent cinq enfants qui continuèrent la branche des de ROCHEGONDE après 1620.
  - (Claude de LA ROCHEFFE esc. Sgr de la Rochette de Rochegonde, la Coharde, Fongeyres etc. x le 22.02.1582 à Catherine de LEOTOING de Robert et Madeleine de GIBERTES de Jean et Louise de BRAYNE)
- Continuèrent la branche de LA ROCHEFFE de LA FEUILLERADE :
- Jean fils d'Evrard de LA ROCHEFFE, Fongeyres, Royes, La Coharde et de Peyronnelle d'AURELLE, x le 19.01.1564 à Marie de CHAMBEFORT issue d'une famille d'alleutiers, chevaliers de Mercoeur. Il guerroya avec ses fils et ses neveux sous les bannières de Charles IX, Henri III, et Henry IV. Dont cinq enfants :
  - Luc de LA ROCHEFFE de LA FEUILLERADE, + avant 1632, x à Peyronnelle de LANGLADE, qui blasonnait : "d'argent à trois taux de gueules", très nombreux titres ; eurent cinq enfants, dont :
  - Jean, Sgr esc. de la Rochette, de la Feuillerade et du Morle, ° 1617, + 1707. x à Antoinette de MYET qui blasonnait : "d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois rosettes de gueules acc. de trois fers de lance d'argent", maintenue de noblesse 04.08.1667. Laissa sept enfants. Le quatrième continua la branche de LA FEUILLERADE, Amable :
  - Amable, 4e enfant de Jean et Antoinette, Sgr de la Rochette de la Feuillerade ° 1657, + 1707 à 50 ans. Epousa à Brioude, Jeanne GRIVEL qui blasonnait "d'argent à trois serres de gueules" dont il eut quatorze enfants.
  - Antoinette, la troisième ° 1691, épousa le 11.02.1722 Mathieu PREVOST de SOULANGES objet de cette recherche.  
Marguerite Marie HYPOLITE

A 1995 PERIER (Blason)

Le blason de Mgr Jean François PERIER évêque d'Avignon 1802-1821 était :

Parti : au I d'or, au serpent de sinople, ondoyant en pal ;  
au II d'azur, à la colombe d'argent reposant et posée en bande ; au franc-quartier senestre des barons-évêques qui est de gueules à la croix alésée d'or.

(Arm. Gén. de RIEISTAP, Suppl. VIII p. 235)

M. Daniel DEGEORGES peut trouver des informations complémentaires dans :

REYNARD-LESPINASSE, Arm. de l'Etat d'Avignon

DURAND, Un prélat constitutionnel (Paris 1902)

Mgr PERIER était originaire de Grenoble.

Charles de JONG Van HOEVEN

Institut International de Généalogie



## LOU PAYS



Organe du CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DU ROUERGUE ET DU QUERCY  
MEMBRE ADHERENT de la FEDERATION GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE du MASSIF CENTRAL (FGHMC)

N° 34

4e Trimestre 1989

Toute correspondance relative au CGHRQ doit être adressée au Siège Social exclusivement en spécifiant CGHRQ 45, Quai Carnot 92210 Saint Cloud (joindre une enveloppe timbrée pour toute lettre appelant une réponse).

### Appel des cotisations 1990

A ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous rappelons que le temps est venu de nous adresser leur cotisation de l'année 1990 s'ils ne souhaitent pas voir interrompre le service du Bulletin. Le prochain numéro daté du 1er Trimestre 1990 ne pourra donc être adressé qu'aux seuls adhérents à jour de la cotisation de l'année qui a été fixée à :

FRANCE	Cotisation 1990 simple . . . . .	185 Frs
	Ménages (un seul abonnement) . .	200 Frs
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale . . . . .	200 Frs
	Avion (Amérique, Asie, autres) .	220 Frs
	Membres bienfaiteurs : A partir de	350 Frs

### Questions / Réponses du CGHRQ (Lettre préfixe D)

#### D 185 BRUNET de PRIVEZAC (12)

Quartiers et toute information sur N... BRUNET (originaire de Conques ?) marié vers 1740 avec Antoinette de MORLHON de LUC dont il eut notamment Marie Jacques BRUNET Sr de Privezac. (de BARRAU connu.)

Jean-André FRESNEAU (CGHAV)

#### D 186 CAMINADE (Quercy et Normandie)

Antoine CAMINADE x Marie FAURIE à Catus (46) en 1845, roulier, émigré à Darnétal (76) est fils à Baptiste CAMINADE cultivateur à Siffray (1) et de Jeanne BACH (2) mariés en 1815. Je recherche des cousins portant le même nom, en Quercy ou en Normandie (76).

Jeanne CAMINADE

(PCC STEMMA n° 35, 3e T. 1987)

(1) Lieu inconnu dans le Dictionnaire des Communes de BERGER-LEVRAULT (1973).

(2) Sur la famille BACH nombreuses questions dans les précédents numéros de "LOU PAYS" entre autres D 151, 152, 169, etc.

#### D 187 NOGARET-DERIDDER (12 ?)

Recherche ascendance et tous renseignements sur couple Christophe NOGARET x Elisabeth DERIDDER ; ils ont eu un fils Joseph (01.06.1875 Schaerbeek (Belgique) x 20.11.1897 Montignies (Belgique) à Elise Léontine HUNIN).

François PUECH

NDLR - Aucune indication dans votre question concernant une possible origine en Rouergue.



J'ai pensé à cette hypothèse qui s'est révélée exacte en me référant à mon propre cas : dans le quartier de Marseille où je suis née, vous aurez plus facilement de mes nouvelles en parlant de la petite-fille du père ALLEGRET le bourrelier, qu'en mentionnant mon nom - bien marseillais pourtant : Simone REBATTU. René BARJAVEL n'est pas tout à fait un inconnu pour les Auvergnats puisqu'il a été journaliste au Progrès de l'Allier (et surveillant au collège de Cussat). Ce n'est pas tout à fait chez vous, mais presque. En conclusion : que M. René PRUNIERES cherche le contrat de mariage (sur les Tables de l'Enregistrement peut être). Et je pense qu'il aura la surprise de découvrir que la fille a été mariée sous le nom de la mère. Si c'est exact, j'aimerais bien le savoir.

Simone CHAMOIX (CG Drôme-Ardèche)

NDLR - Merci, chère Madame, vos compliments, dont le mérite revient principalement à nos adhérents et à leur sens de l'entraide, nous vont droit au coeur.

D 175 de PAYREBRUNE (Complément à LP n° 33 du 3e T. 1989)

Ainsi que nous l'avions annoncé dans les réponses parues dans notre précédent numéro à cette question, nous publions ci-dessous un extrait adressé par notre adhérent, M. François PUECH (n° 84) de l'ouvrage de Joseph FABRE de MORLHON "Villefranche de Panat, ancienne Bastide du Lévezou". Auparavant M. PUECH nous écrit :

Quelques informations sur cette famille figurent dans le tome I (pages 668-669) du de BARRAU "Documents Historiques et Généalogiques sur les familles du Rouergue". Joseph FABRE de MORLHON consacre un chapitre à la "Seigneurie de Peyrebrune" dans son ouvrage "Villefranche de Panat, ancienne Bastide du Lévezou" en y intégrant les informations de de BARRAU. Cette famille aurait quitté le Rouergue pour la région bordelaise et il existerait des descendants en Allemagne (Dantzig, Münster).

#### Les seigneurs de Peyrebrune

Dès l'époque carolingienne la famille des Lévezou était toute puissante, ses possessions s'étendaient sur un vaste territoire situé entre Yarn et Viaur mais on n'a aucune preuve nette que Peyrebrune existait à cette époque.

Ce n'est en effet qu'à la fin du XIe siècle que l'on trouve les premiers documents faisant état des premiers seigneurs qui portèrent ce nom et gouvernaient ainsi un vaste territoire.

Sous le règne de Philippe Ier (1060-1108) Bernard du Camp de Lévezou avec le consentement de ses frères Arnold et Alfred donne à l'abbaye de Moissac l'église de Saint-Jean-le-Froid que tiennent Gac de Peyrebrune et son fils.

Seigneurs puissants et respectés, les Peyrebrune dépendaient toutefois de la seigneurie d'Ayssènes pour une partie de leurs biens.

Les seuls renseignements précis que nous possédons sur cette puissante famille proviennent du cartulaire de Bonnecombe qui fait état de plusieurs transactions passées entre les seigneurs et le monastère voisin.

Ces documents confirment l'autorité des congrégations religieuses par l'importance des dons consentis par les seigneurs et aussi par le peuple.

En 1174, Begon de Peyrebrune donne au monastère de Bonnecombe le droit de "dépaissance" (pâturage).

En 1184, Deodat Gac de Coupiac, frère de Hugues de Peyrebrune dont la femme se prénomme Mageliana possède aussi des biens à Brès, Cougoussac, Cameillet, Carbasse et la Freyssinède.

En 1186, Etienne de Peyrebrune fait don en présence de Richard, frère du comte de Rodez de l'usage des bois et herbages.

En 1187, une charte nous apprend que Deodat Gac et son fils Hugues donnent aux moines religieux la maison qu'ils possèdent à La Frégière et à Ginestous.

Vers 1195, Hugues de Peyrebrune cède tous ses droits aux moines de Bonnecombe.

En 1212, Marquèse de Peyrebrune confirme toutes ces donations. Il paraît avoir été le dernier représentant de cette famille dont nous ne connaissons rien en dehors du cartulaire de l'Abbaye de Bonnecombe.

Aurait-il alors rendu à son suzerain le comte de Rodez la charge de vicomte que celui-ci aurait cédé quelques années plus tard à Archambaud de Panat ?

Cette famille aurait-elle à cette époque quitté le pays pour habiter la région bordelaise ? C'est ce que semble prouver certains documents fournis tout récemment par une touriste allemande apparentée, de passage à Villefranche et qui permet de la retrouver aux XVIIIe et XIXe siècles à Casseneuil (Lot-et-Garonne) à Saint-Remy près de Bordeaux et enfin en Allemagne où existeraient encore quelques descendants (Dantzig, Münster).

On retrouve en effet quatre générations porteuses de ce nom :

- 1) Bernard de PEYREBRUNE baron de Saint-Sève, né en 1720, marié à Jeanne de VILLENEUVE, habitant Saint-Remy (Bordeaux).
- 2) Jean, baron de PEYREBRUNE né en 1753 possédant une grosse propriété à Casseneuil (Lot-et-Garonne) qui avait épousé en première noce Catherine BARBIER, en deuxième noce Marie BELLON et qui vivait surtout à Paris.
- 3) Bernard-Jean-Marc de PEYREBRUNE baron de Saint-Sève, né en 1784 à Saint-Remy. Il épousa successivement mesdemoiselles KROHN, Laurentine et Kindelhos. Officier français affecté à la garnison de Dantzig en 1809, il avait reçu de Louis XVI en cadeau de parrainage une magnifique montre-gousset.
- 4) Franz-Bernard Hippolyte, baron de PEYREBRUNE SAINT-SEVE né en 1826 à Dantzig qui avait épousé Marie-Louise WEDERKING LOSENDORF à Marienbourg. Agriculteur aisé, il devint directeur de la Maison des Sociétés à Marienbourg où il est décédé.

Si le titre et le nom paraissent par la suite éteints, il resterait encore en Allemagne des descendants et entre autres Madame Ruth KRAUSE domiciliée à Münster de laquelle nous détenons ce document.

(Joseph FABRE de MORLHON)



C . G . H . G .  
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE  
DU GÉVAUDAN

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE  
DU MASSIF CENTRAL (FGHMC)

Bulletin de liaison n° 32 — 4e Trimestre 1989  
Siège Social C.G.H.G. : 45, Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud  
Tout le courrier se rapportant au C.G.H.G. et à son bulletin de liaison doit exclusivement être adressé sous ce vocable au Siège Social. Bien vouloir joindre une enveloppe timbrée pour toute lettre appelant une réponse.

Appel des cotisations 1990

Nous remercions nos adhérents de bien vouloir nous adresser dès la réception de ce numéro leur cotisation de l'année 1990. Ainsi ils n'omettront pas de le faire et sont-ils assurés de recevoir l'an prochain tous les numéros auxquels ils peuvent prétendre. A défaut, et sans rappel de notre part car ceux-ci coûtent un prix élevé, ils s'exposent sans préavis à être radiés du fichier et à ne plus recevoir le service des bulletins. Un grand merci d'avance donc de nous adresser sans tarder la cotisation 1990 qui, selon les cas, a été fixée aux montants ci-après :

FRANCE	Cotisation simple . . . . .	185 Frs
	Ménages (Un seul abonnement . . . . .)	200 Frs
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale . . . . .	200 Frs
	Avion (Amérique, Asie, autres) . . . . .	220 Frs
	Membres bienfaiteurs : A partir de	350 Frs

QUESTIONS / RÉPONSES DU CGHG (lettre préfixe : E)

E 77 CHALVET de LA DEVEZE (48)

Quartiers de Catherine Thérèse (de) CHALVET de la paroisse d'Arzenc-d'Apcher (48) soeur de Louise Anne Thérèse de CHALVET et fille de Jacques CHALVET, habitant Florac en 1763. Elle x à Florac le 9.6.1762 Charles François LAURENS de CHARPAL de Mende.

Régis de METZ

(P.C.C. La France Généalogique n° 165 Janvier 1989)

E 78 PAGES - MOURGUES (48)

Recherche mariage entre 1745 et 1766 à Mazeyrac, Le Malzieu ou commune voisine, de Pierre PAGES et Marie MOURGUES d'où : Jean Pierre P. né le 29 mars 1767 à Mazeyrac. Ce couple aurait eu 9 autres enfants dont je ne connais pas les dates de naissance. Ces naissances m'intéressent également.

Jacqueline CATHELIN (C.G.H.A.V.)

E 79 ROQUEPLAN (34, 48)

Qui connaîtrait parenté entre Madeleine SEGUIN mère d'Etienne ROQUEPLAN (ou ROCOPLAN) habitant Castelnau de Guers (34) et Catherine SEGUIN épouse d'Antoine MONTEILS ? Catherine SEGUIN est née aux environs de 1710 / 1730.

M.F. ROCOPLAN

RÉPONSES DU CGHG

A propos de la réponse sur la famille CONSTAND de MALZIEU (48) ancêtres de Madame G. STEPHANI, parue dans le précédent bulletin de liaison du CGHG (n° 31 du 3e Trim, 1989) Monsieur Jean BRILLAUD auteur de cette intéressante réponse et du tableau généalogique qui la suivait, nous écrit :

"Je vous ai adressé il y a quelques mois copie de la réponse que j'ai faite à Madame Geneviève STEPHANI 69 rue de l'Assomption à Paris, sur les ancêtres de Marie Ursule Julie CONSTAND x Le Malzieu en 1810 François Xavier BOURILLON, et qui était fille de Jacques Antoine CONSTAND et de Marie Antoinette HEDDE. Ce dernier mariage manquait : il est probable que ce mariage ait eu lieu au Puy vers 1790 d'après un document trouvé à la bibliothèque de Clermont concernant M. Philippe HEDDE industriel à St-Etienne.

Dans ces conditions on peut ainsi :

- 1°) connaître les ancêtres CONSTAND de Madame STEPHANI (publiés précédemment)
- 2°) connaître le nom de l'épouse d'Etienne CONSTAND maire du Malzieu
- 3°) connaître les ancêtres HEDDE à chercher au Puy."

Revenant sur ce dernier problème (qui ne peut qu'intéresser les adhérents de notre Confrère du CGHAV) il précise à nouveau :

"Les ascendants HEDDE de Madame G. STEPHANI (dans le tableau généalogique déjà indiqué) sont du Puy et seraient apparentés à la famille de VISSAGUET (1). Je ne sais rien de plus sur cette question. Mme STEPHANI pourrait sans doute avoir des renseignements sur les de VISSAGUET en consultant le dictionnaire BOUILLET à la bibliothèque de l'Association et aussi par la bibliothèque de Clermont fonds Paul LEBLANC (voir "A moi Auvergne !" n° 29 page 43).

Par ailleurs d'après le contrat de mariage HEDDE-LAPORTE on trouve Etienne Annet Augustin LAPORTE de Belvial administrateur du département de la Lozère résidant à Grandrieu en 1790. Je recherche moi-même le mariage à Grandrieu entre 1742 et 1745 de Gabriel ROCHE notaire à l'Habitarelle, Châteauneuf de Randon, veuf d'Anne MOULIN, avec Claudine BACON. Il existait en effet des BACON au lieu-dit les Mèdes à Grandrieu : Gondofre BACON époux de Catherine BERNARDE dont un fils : Joseph BACON x à Châteauneuf 12 fév. 1711 Louise GRASSET. Si un adhérent peut apporter sa contribution à la résolution des problèmes de Grandrieu, je serai heureux de prendre contact avec lui."

Jean BRILLAUD (CGHAV)

(1) Sur la famille de VISSAGUET, nombreuses questions et réponses parues dans AMA ! et une chronique publiée dans le Spécial Haute-Loire n° 2 (n° 39 du 1er Trim. 1987).

NDLR - Nous remercions M. Jean BRILLAUD de cette intéressante contribution et espérons que des adhérents de la Haute-Loire auront à coeur d'explorer cette nouvelle voie de recherche.

## BIBLIOGRAPHIE



Photo : Pierre Ricadat

*La Croix de la Rode.*

# DU GÉVAUDAN À LA LOZÈRE

par Jean-Paul Mazot

Format 24×27, jaquette quadrichromie, 256 pages  
154 illustrations en noir et blanc,  
24 pages en quadrichromie.

### Quelques points forts :

- Une iconographie rare :  
affiches, gravures,  
cartes postales,  
photographies originales.
- Les grandes dates  
de l'Histoire  
du Gévaudan et de la Lozère.

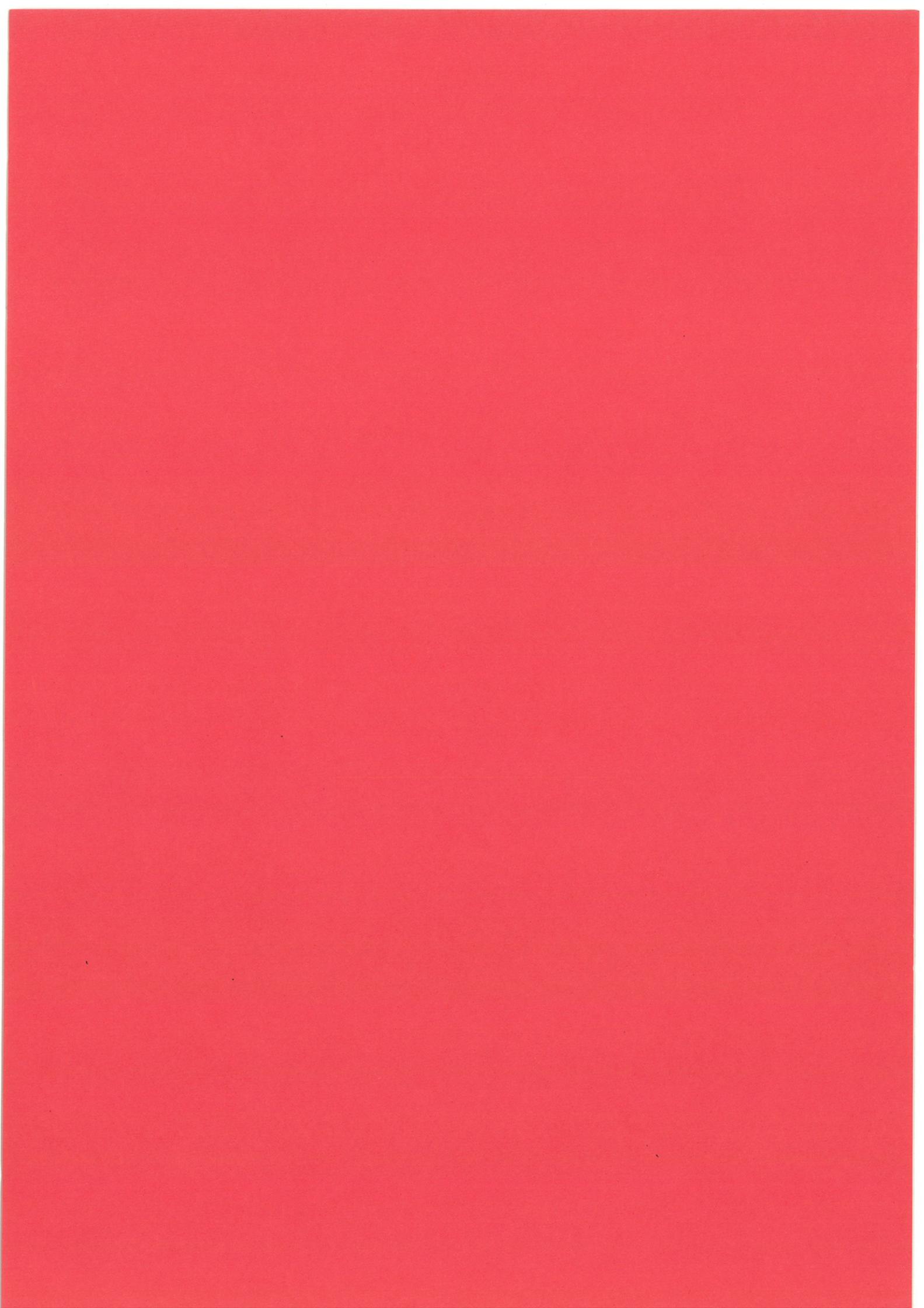
Prix : 250 F. à la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, 3 rue de l'Épine 48000 MENDE  
Tél. 66.65.05.02

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The text suggests that a systematic approach to record-keeping is essential for identifying trends and potential areas of concern.

Next, the document addresses the issue of reconciling accounts. It explains that regular reconciliation is necessary to detect any discrepancies between the company's records and the bank's statements. This process involves comparing the ending balance of the cash account in the ledger with the ending balance on the bank statement. Any differences should be investigated and corrected immediately to prevent errors from accumulating.

The document also covers the topic of depreciation. It notes that tangible assets, such as equipment and vehicles, lose value over time due to wear and tear. Therefore, it is important to allocate the cost of these assets over their useful life through depreciation. This not only provides a more accurate picture of the company's financial position but also has tax implications.

Finally, the document concludes by stressing the importance of regular audits. An internal audit can help identify any weaknesses in the accounting system and ensure that all transactions are properly recorded and classified. External audits by independent accountants provide an additional level of assurance to stakeholders that the financial statements are reliable and free from material misstatements.





CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE de l'AUVERGNE et du VELAY  
(C.G.H.A.V.)

(fondé en avril 1978 - Association Loi 1901)

Membre de la Fédération des Sociétés françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (FSFGHS)  
et filiale de la LIGUE AUVERGNATE ET DU MASSIF CENTRAL

Membre fondateur de la Fédération Généalogique et Héraldique du Massif Central (F.G.H.M.C.)

Membre de l'Union Généalogique AUVERGNE-BOURBONNAIS-VELAY (UGABV)

ADMINISTRATION : Bureau

Président : Michel TEILLARD d'EVRY

Secrétaire générale : Mme Brigitte ALIZARD

Trésorier : Alain PABIOT

SIEGE SOCIAL : 45, quai Carnot - 92210 SAINT CLOUD

Tél. : (1) 46.02.02.11 (soir et dimanche)

(à cette adresse doivent être uniquement adressés les textes destinés  
à paraître dans le Bulletin et les échanges de bulletins avec les  
autres cercles)

SECRETARIAT : Brigitte ALIZARD - 55, rue du Connétable - 60500 CHANTILLY

Tél. 44.58.11.05 - (pour toute autre correspondance, joindre une  
enveloppe timbrée pour les lettres appelant une réponse)

TRESORIER : M. Alain PABIOT C.G.H.A.V. - 57, route Nationale - 91180 SAINT GERMAIN

LES ARPAJON - Tél. (1) 60.83.02.15

(règlement des cotisations seulement)

I. SECTION REGION PARISIENNE

Vice-Président : M. Robert LEOTOING - 47 rue d'Yverres-91230 MONTGERON-Tél. (1)69.03.55.09

(lui adresser les demandes de bulletins anciens)

Réunions : Le 1er mercredi du mois à 18 h.30 (sauf de Juillet à Septembre inclus)

Foyer St-Jacques - 61, Bd St-Jacques, 75014 PARIS - Métro : St-Jacques

Bibliothèque : Voir les horaires et jours dans le numéro 47 (rubrique Bibliothèque et Bibliographie)

Bibliothèque Généalogique 3, rue de Turbigo - 75001 PARIS - Métro : Chatelet-les-Halles

II. SECTION AUVERGNE ET VELAY

Vice-Président : M. Christian de SEAUVE - 8, rue Cardinal de Polignac - 43000 LE PUY

(Velay) Tél. 71.09.11.50

Vice-Président : M. Daniel DEGEORGES - 9, rue du Commerce - 63540 ROMAGNAT

(Puy-de-Dôme) Tél. 73.62.67.89

CANTAL : Mme Joëlle CLERGUE Présidente de la Société des Amis de la Généalogie  
de HteAuvergne(SAGHA)Archives Départementales du Cantal, rue du 139e R.I. 15000 AURILLAC

PUY-de-DÔME : Mme Brigitte LAROYE - Rue du 8 mai - 63590 CUNLHAT - Tél. 73.72.20.87

Bernard GASTINEL

LIVRADOIS-FÔREZ: Responsable, Henri PONCHON - 5, rue des Fontenelles - 92310 SEVRES

En Puy-de-Dôme : Thierry REMUZON - 63990 JOB

Relevés d'archives: Yves GLADEL-18 bis Bd Victor Hugo-78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

LIMAGNE : Responsable, Daniel MIOCHE - 13, rue Grenier - 63200 RIOM

Jean-Noël MAVET - 10, rue Ampère - 14000 CAEN

HAUTE-LOIRE : Christian de SEAUVE (voir adresse ci-dessus)

III. AUTRES DELEGATIONS

MARSEILLE/PROVENCE: Jacques TEILLARD d'EVRY - 43, rue Daumier - 13008 MARSEILLE

Tél. 91.53.48.21





---

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel TEILLARD d'EVRY  
COMMISSION PARITAIRE DE PRESSE : N° 62.218.  
Dépôt Légal : Janvier 1990.

IMPRESSION :  
IMPRIMERIE SPECIALE ARCHISTRA